



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL  
ET DES SOLIDARITÉS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES DU TITRE PROFESSIONNEL

## Scaphandrier travaux publics

### Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	1/54



## SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel .....	5
Contexte de l'examen du titre professionnel.....	5
Liste des activités.....	7
Vue synoptique de l'emploi-type .....	8
Fiche emploi type.....	9
Fiches activités types de l'emploi .....	13
Fiches compétences professionnelles de l'emploi.....	19
Fiche compétences transversales de l'emploi .....	47
Glossaire technique .....	49
Glossaire du REAC.....	51

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	3/54



# Introduction

## Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le présent référentiel traite du métier de scaphandrier travaux publics. C'est un professionnel spécialisé qui réalise des interventions techniques en milieu hyperbare. Son rôle est essentiel dans la construction, la maintenance, la recherche, l'expertise et la sécurisation d'éléments immergés.

### Evolution du titre professionnel

Le nouveau millésime du titre professionnel « Scaphandrier travaux publics » conserve trois activités types.

La structure du titre professionnel reste inchangée, car les compétences et activités actuelles sont jugées adéquates pour l'emploi visé. Cependant, des ajustements sont nécessaires pour intégrer de nouveaux savoirs liés aux évolutions réglementaires, au renforcement de la prévention des risques en matière de santé et sécurité, et à la prise en compte des risques environnementaux liés au travail. Les savoirs d'ordre technologique seront également ajustés.

L'analyse et le dialogue menés avec les experts, professionnels et leurs représentants, permettent de proposer, d'ajouter :

- Des savoirs relatifs à la santé sécurité au travail, notamment l'analyse des risques professionnels ;
- Des savoirs relatifs à la transition écologique ;
- Des savoirs inhérents aux évolutions technologiques.

## Contexte de l'examen du titre professionnel

### Synthèse de l'analyse du travail

#### Panorama de l'emploi et des entreprises

Le métier de scaphandrier travaux publics s'inscrit principalement dans le secteur des Travaux Publics. Les emplois se trouvent majoritairement dans le secteur privé, au sein de grands groupes et d'artisans des travaux publics. Ces entreprises réalisent des chantiers dans des domaines variés tels que la voirie, les routes, les aménagements urbains, ainsi que les constructions d'eau potable et d'assainissement. Le secteur public offre également des opportunités, notamment au sein des ministères, des métropoles, des communautés urbaines, des syndicats et des services de l'État, où les scaphandriers peuvent travailler dans les services techniques portuaires ou fluviaux, ou pour les voies navigables, assurant l'entretien et la surveillance des équipements publics. On les retrouve également dans le service des armées et des pompiers professionnels.

Les principales activités des travaux publics, qui représentent 75,9 % des effectifs du secteur, incluent la canalisation, le terrassement, les travaux routiers, les ouvrages d'art et l'équipement industriel. C'est dans ces segments que l'on retrouve les emplois de scaphandrier.

En 2022, le nombre total de salariés dans les entreprises de travaux publics (tous secteurs confondus) était de 294 198. Parmi eux, 146 186 sont des ouvriers, catégorie dans laquelle se trouvent les scaphandriers TP. Les femmes représentent 1 % des ouvriers dans ce secteur.

Concernant la taille des entreprises, 44,9 % des effectifs toutes catégories confondues et 22,3 % des emplois d'ouvriers (soit environ 65 600 postes) sont situés dans des entreprises de plus de 500 salariés.

Les scaphandriers travaux publics représentent 0,41 % de la population des ouvriers dans les travaux publics. En se basant sur les 146 186 ouvriers en 2022, cela représente environ 600 scaphandriers en France dans le secteur des travaux publics. 23 828 postes d'ouvriers d'ici 5 ans seront à pourvoir pour remplacer les départs à la retraite (les plus de 55 ans représentent 16,3% des effectifs).

L'emploi de scaphandrier correspond à la classification NII P2 de la convention collective des travaux publics. Un ouvrier qualifié NII P2 est apte à organiser et exécuter des travaux courants de sa spécialité, en vérifier la conformité, faire preuve d'autonomie et d'initiative, avoir une connaissance approfondie des techniques et réglementations, et prendre en compte les contraintes environnementales.

Sur une période de 12 mois (juillet 2023 à juin 2024), l'analyse des offres d'emploi a révélé 83 offres pour le métier de scaphandrier. Ces offres concernent principalement des travaux de maçonnerie, de métallerie/soudure, et d'inspection/contrôle technique, ce qui correspond aux trois activités principales du titre professionnel. Les milieux de travail les plus fréquemment cités dans les offres sont la mer/les ports et les travaux fluviaux.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	5/54

Le taux d'accès à l'emploi immédiat pour les titulaires du titre professionnel scaphandrier travaux publics était de 95 % en 2022, et de 81 % à six mois. Le taux d'utilisation des compétences acquises est de 96 %.

### **Enjeux, problématique et questionnement**

Le secteur des travaux publics, et par extension le métier de scaphandrier, est confronté à plusieurs enjeux majeurs. Les principaux enjeux identifiés sont :

Évolutions réglementaires : La profession est fortement encadrée par des réglementations spécifiques à l'hyperbarie et aux travaux subaquatiques, nécessitant une mise à jour constante des compétences.

Santé et sécurité au travail : Compte tenu des risques inhérents au métier (milieu hyperbare, environnement de travail, équipement), le renforcement de la prévention des risques est un enjeu constant.

Transition écologique et environnementale : L'intégration des problématiques de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) est de plus en plus importante, incluant de nouvelles règles de sécurité collective et individuelle, la gestion des risques de pollution, le tri des déchets et la prise en compte de la biodiversité sur les chantiers.

Évolutions technologiques : Bien que non majeure, l'utilisation de systèmes de pompage continu plus répandus indique une évolution technologique à intégrer.

Renouvellement des effectifs : Le vieillissement de la population active dans le secteur des travaux publics pose la question du remplacement des départs à la retraite et du maintien des compétences.

L'ensemble de ces éléments a permis de questionner l'objet de cette analyse utile à la compréhension des dynamiques clés dans l'évolution du métier. Plusieurs questions ont été formulées :

Quelles sont les compétences inhérentes au métier de scaphandrier travaux publics ? Le référentiel d'emploi décrit-il toujours des compétences en phase avec les besoins des entreprises ?

Quelles évolutions nécessaires sur le champ réglementaire, technique et environnemental sont à ajuster dans les compétences du métier décrites dans le Référentiel Emploi, Activités et Compétences (REAC) ?

### **Méthode d'investigation et d'analyse**

L'évolution de l'emploi de scaphandrier travaux publics a été analysée à partir des constats issus d'éléments de veille (analyse des données de France Travail, analyse du contenu des offres d'emploi (travail prescrit), éléments d'évolutions multifactoriels de l'emploi, étude de la convention collective des ouvriers des travaux publics, analyse des données statistiques fournies par la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) et le Syndicat National des Entreprises de Travaux Immergés (SNETI). L'ensemble des constats a été confronté avec la réalité de l'emploi observée auprès des professionnels exerçants.

Dans le cadre des phases d'analyse quantitative et qualitative, l'échantillonnage a été rigoureusement défini, afin d'assurer la représentativité et la pertinence des données collectées, à savoir :

- Un questionnaire en ligne a été diffusé auprès d'entreprises en février 2025, via l'intermédiaire du SNETI.
- Des groupes de travail ont été organisés avec les partenaires du secteur et les organisations professionnelles. Au total, 11 réunions ont eu lieu avec la FNTP, le SNETI, les trois centres de formation proposant le titre professionnel et une experte métier afin de consolider les éléments analysés et de proposer des évolutions mineures pour le REAC.
- Des contacts ont également été établis avec la Direction Générale du Travail (DGT) pour avis sur les documents.
- Les organisations professionnelles ont été consultées lors de groupes de travail techniques afin de définir les besoins en compétences exprimés par les entreprises représentées.

### **Synthèse des résultats**

#### **Intégration des enjeux de transition énergétique et environnementale**

La prise en compte de la transition écologique est un élément clé des ajustements proposés. Cela inclut l'intégration de nouvelles règles de sécurité collective et individuelle, des notions sur les risques de pollution induits par les chantiers, le tri des déchets et la prise en compte de la biodiversité. Ces éléments visent à renforcer la responsabilité sociale et environnementale des scaphandriers dans leurs pratiques professionnelles.

#### **Intégration des enjeux de transition numérique**

L'évolution des enjeux de transition numérique n'a pas été identifiée comme un facteur significatif dans l'emploi de scaphandrier travaux publics.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	6/54

## Prise en compte de la santé-sécurité au travail

Le métier de scaphandrier travaux publics est une profession à hauts risques qui combine les dangers inhérents au secteur de la construction avec ceux spécifiques au travail en milieu hyperbare (pression supérieure à la pression atmosphérique).

Les principaux risques peuvent être classés en plusieurs catégories :

- Les risques liés à l'environnement hyperbare (hyperbarie, décompression, etc.)
- Les risques liés à l'environnement de travail (noyade, blessures physiques, défaillance de l'équipement, courant marin, stress, etc.)

En raison de ces nombreux risques, la profession de scaphandrier est très réglementée, ce qui nécessite une formation rigoureuse.

Le renforcement de la prévention des risques en matière de santé et sécurité est une priorité. Les ajustements dans le REAC portent notamment sur l'analyse des risques spécifiques au métier de scaphandrier. Cela inclut la prise en compte des risques liés à l'environnement de travail et aux évolutions réglementaires en matière de protection des travailleurs en milieu hyperbare. L'objectif est de garantir une meilleure sécurité pour les professionnels évoluant dans un environnement à hauts risques.

De plus, des évolutions réglementaires ont eu lieu récemment. Une durée minimale de formation a été instaurée par l'arrêté du 3 juin 2022, ce qui a amendé l'arrêté du 17 septembre 2020. Le Certificat d'Aptitude à l'Hyperbarie Classe 2 Mention A (CAH 2 A) demeure un prérequis indispensable pour suivre la formation au titre professionnel Scaphandrier travaux publics et pour exercer la profession. Le décret du 7 décembre 2020 a également modifié les dispositions relatives à la protection des travailleurs en milieu hyperbare, et l'arrêté du 14 mai 2019 encadre les travaux hyperbares en milieu subaquatique (mention A).

## Handicap

Le scaphandrier travaux publics est sensibilisé aux principes d'inclusion. Il les adapte dans le collectif de travail afin de tenir compte de la dimension RSE de son entreprise.

## Points complémentaires

Les résultats confirment que le millésime actuel du titre professionnel Scaphandrier travaux publics est en adéquation avec les besoins des professionnels, sous réserve des ajustements des savoirs mentionnés précédemment. L'unanimité des entreprises interrogées sur l'adéquation des trois activités principales du titre professionnel (relevés et positionnements d'ouvrages immergés, construction et entretien de réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie, assemblage et démontage d'ouvrages métalliques immergés) témoigne de la pertinence de la structure actuelle du titre professionnel Scaphandrier travaux publics. Ces points sont conservés dans la présente version du REAC.

## Liste des activités

### Ancien TP : Scaphandrier travaux publics

Activités :

- Effectuer les relevés et positionnements d'ouvrages immergés
- Construire et entretenir des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie
- Assembler et démonter des ouvrages métalliques immergés

### Nouveau TP : Scaphandrier travaux publics

Activités :

- Effectuer les relevés et positionnements d'ouvrages immergés
- Construire et entretenir des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie
- Assembler et démonter des ouvrages métalliques immergés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	7/54

## Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Effectuer les relevés et positionnements d'ouvrages immergés	1	Effectuer des reconnaissances, des relevés et des contrôles en milieu immergé
		2	Positionner un ouvrage immergé
		3	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface
2	Construire et entretenir des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie	4	Dégager un ouvrage immergé à l'aide d'un jet d'eau pulsée, d'un système d'aspiration à air ou à eau
		5	Lever et déplacer un élément en milieu immergé
		6	Construire et réparer un ouvrage immergé en maçonnerie
		7	Démolir un ouvrage immergé en maçonnerie à l'aide d'un marteau piqueur
		8	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de construction et d'entretien des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie depuis la surface
3	Assembler et démonter des ouvrages métalliques immergés	5	Lever et déplacer un élément en milieu immergé
		9	Assembler et démonter mécaniquement des éléments immergés
		10	Découper des éléments métalliques immergés à l'aide d'un oxy-arc
		11	Souder des éléments métalliques immergés
		12	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	8/54

## FICHE EMPLOI TYPE

### Scaphandrier travaux publics

#### Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le scaphandrier intervient sur des réseaux et des ouvrages immergés pour des opérations de construction, d'assemblage, de désassemblage, d'entretien et de démolition. À partir des consignes et des informations fournies par le Chef d'Opérations Hyperbares (COH), en tant qu'aide-opérateur scaphandrier ou surveillant de plongée en surface, il assiste le scaphandrier opérateur.

Le scaphandrier opérateur effectue en immersion les reconnaissances, les relevés et les contrôles préalables aux interventions pour travaux sous-marins. Il positionne et implante l'ouvrage immergé, puis il procède aux opérations d'assemblage, de démontage, de découpe et de soudure. Il travaille en milieu immergé en communication permanente avec le personnel de surface pour sa sécurité et pour faire état de ses observations et de l'avancement des travaux.

L'emploi s'exerce sur un chantier de travaux sous-marins, en surface lorsqu'il occupe les fonctions d'aide-opérateur scaphandrier et de surveillant de plongée, et en immersion revêtu d'un scaphandre lorsqu'il occupe la fonction de scaphandrier opérateur. Le scaphandrier travaille en mer, dans les ports, canaux, fleuves, lacs et plans d'eau, ainsi que sur des barrages, etc. Il peut également plonger dans les bassins de stations d'épuration, dans les égouts, dans les canalisations d'usines, dans les piscines de centrales nucléaires. Les conditions environnementales peuvent être difficiles et hostiles : courants, eau froide ou eau chaude, visibilité faible ou nulle, faune dangereuse, fluide à densité différente de 1, risques chimiques, bactériologiques et nucléaires.

La plongée subaquatique impose, selon les profondeurs et temps d'intervention, de réaliser des paliers de décompression avant de remonter en surface.

Le travail s'effectue en équipe sous la responsabilité du COH. En cas d'interventions à plusieurs scaphandriers, un périmètre de sécurité individuel est respecté.

Pour être employable dans une entreprise de travaux sous-marins en conformité avec la réglementation hyperbare, le professionnel doit être titulaire du Certificat d'Aptitude à l'Hyperbarie mention A classe 2, en cours de validité et à jour de visite médicale.

Le scaphandrier travaille essentiellement en déplacement, en France ou à l'étranger, pour des opérations qui peuvent durer un jour ou plusieurs mois. Il peut travailler le week-end et les jours fériés en fonction des contraintes du chantier. Les horaires peuvent être aménagés en fonction des conditions climatiques, des marées et des contraintes du site.

Le scaphandrier tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives et, s'il existe, en application du PPSPS, sinon du plan de prévention des risques. L'intervention dans des espaces confinés, tels que des réseaux d'assainissement, peut nécessiter une autorisation délivrée par son employeur.

#### Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Les entreprises de travaux publics effectuant des travaux maritimes et fluviaux.

Les producteurs d'énergie : interventions sur les barrages hydroélectriques, prises d'eau des centrales nucléaires ou thermiques.

Les sites d'exploitation pétrolière off-shore.

Les collectivités : interventions sur les voies navigables, les infrastructures de collecte ou de traitement d'eaux usées et d'eau potable, surveillance et entretien des ouvrages d'art en milieu fluvial ou maritime.

Les grands ports maritimes, ports de commerce, les ports de plaisance.

Les industries grosses consommatrices d'eau : chimie, papeteries, agro-alimentaire, etc.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Scaphandrier.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	9/54

## Réglementation d'activités (le cas échéant)

### Hyperbarie

Code du travail, articles R. 4461-27 et R. 4461-30 et suivants.

Se conférer aux Décrets et arrêté du 3 juin 2022 modifiant l'arrêté du 17 septembre 2020 du ministère du Travail traitant de la prévention des risques hyperbares, des travaux immergés relevant de la Mention A et des durées minimales de formation.

### Intervention à proximité de réseaux électriques sous tension

Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage : il impose à l'employeur, dans certaines situations et selon les cas, de former ses salariés et de les habilitier. Cette réglementation s'applique notamment aux personnels des entreprises de travaux publics qui sont amenés à réaliser certaines opérations à proximité ou au contact de canalisations électriques souterraines non consignées, d'installations électriques pour la production, la conversion, la distribution ou l'utilisation de l'énergie électrique, quel que soit le domaine de tension.

## Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Sans objet.

## Liste des activités types et des compétences professionnelles

### 1. Effectuer les relevés et positionnements d'ouvrages immergés

Effectuer des reconnaissances, des relevés et des contrôles en milieu immergé

Positionner un ouvrage immergé

Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface

### 2. Construire et entretenir des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie

Dégager un ouvrage immergé à l'aide d'un jet d'eau pulsée, d'un système d'aspiration à air ou à eau

Lever et déplacer un élément en milieu immergé

Construire et réparer un ouvrage immergé en maçonnerie

Démolir un ouvrage immergé en maçonnerie à l'aide d'un marteau piqueur

Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de construction et d'entretien des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie depuis la surface

### 3. Assembler et démonter des ouvrages métalliques immergés

Lever et déplacer un élément en milieu immergé

Assembler et démonter mécaniquement des éléments immergés

Découper des éléments métalliques immergés à l'aide d'un oxy-arc

Souder des éléments métalliques immergés

Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface

## Compétences transversales de l'emploi

Communiquer

Travailler et coopérer au sein d'un collectif

Respecter des règles et des procédures

## Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) : Convention collective nationale (IDCC 1702) des ouvriers (Tome II) des travaux publics du 15 décembre 1992 complété par l'avenant n° 1 de 1993, l'avenant° 2 de 2002 et l'avenant n° 3 de 2012.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	10/54

Code(s) NSF :

231s--Production mines et carrières, ouvrages de voirie et réseaux de transport, relevés topographiques

**Fiche(s) Rome de rattachement**

I1502 Scaphandrier / Scaphandrière

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	11/54



## FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

### Effectuer les relevés et positionnements d'ouvrages immergés

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

À partir des consignes et des informations fournies par le Chef d'Opérations Hyperbares (COH), en surface lorsqu'il occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier, le professionnel prépare et assiste le scaphandrier opérateur dans ses travaux. Lorsqu'il occupe la fonction de scaphandrier opérateur, il effectue les reconnaissances, les relevés et les contrôles d'un élément ou d'un ouvrage immergé. En préalable aux travaux, il positionne l'axe et les points de l'ouvrage ou de la partie d'ouvrage concernée en planimétrie et en altimétrie. Il recherche et identifie l'ouvrage indiqué. Il effectue les relevés et les contrôles. Il communique ses observations en temps réel au surveillant. Il réalise un relevé à partir de repères en surface ou immergés. Il contrôle l'ouvrage ou l'élément visuellement, tactilement ou avec les appareils de mesure courants ou spécifiques. Il fait une description orale en temps réel au surveillant de plongée. Une fois en surface il assiste celui-ci pour rédiger le rapport d'intervention, les schémas, etc. À partir d'indications, il positionne l'axe et les points en planimétrie et en altimétrie du projet à réaliser.

L'activité s'effectue toujours en équipe sous la responsabilité du COH. Le professionnel occupe plusieurs fonctions parmi les cinq, à tour de rôle, selon la constitution de l'équipe de travail mise en place par l'entreprise. En cas d'interventions à plusieurs scaphandriers, un périmètre de sécurité individuel est respecté.

L'activité s'exerce sur un chantier de travaux sous-marins, en surface lorsqu'il occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier et revêtu d'un scaphandre, en milieu hyperbare lorsqu'il occupe la fonction de scaphandrier opérateur. Le professionnel travaille dans les ports, canaux, fleuves, lacs et bassins, barrages, etc. Il peut également plonger dans les bassins de centres d'épuration, dans les égouts, dans les canalisations d'usines, dans les piscines de centrales nucléaires, et des fluides de différentes densités.

Les conditions environnementales peuvent être difficiles et hostiles : courants, froid, visibilité faible ou nulle, faune dangereuse, fluide à densité différente de 1, risques chimiques, bactériologiques et nucléaires. Le travail s'effectue en équipe sous la responsabilité du COH. La plongée en milieu hyperbare impose des périodes de décompression avant de remonter en surface.

Le scaphandrier travaille essentiellement en déplacement, en France ou à l'étranger, pour des opérations qui peuvent durer un jour ou plusieurs mois. Il peut travailler le week-end et les jours fériés. Les horaires peuvent être aménagés en fonction des conditions climatiques, météorologiques, des marées et des contraintes du site.

L'intervention dans des espaces confinés, tels que des réseaux d'assainissement, peut nécessiter une autorisation délivrée par son employeur.

Le professionnel réalise cette activité dans le respect des règles de sécurité individuelle et collective (et, s'il existe, en application du PPSPS, sinon du plan de prévention).

#### Réglementation d'activités (le cas échéant)

##### Hyperbarie

Code du travail, articles R. 4461-27 et R. 4461-30 et suivants.

Se conférer aux Décrets et arrêté du 3 juin 2022 modifiant l'arrêté du 17 septembre 2020 du ministère du Travail traitant de la prévention des risques hyperbares, des travaux immergés relevant de la Mention A et des durées minimales de formation.

##### Intervention à proximité de réseaux électriques sous tension

Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage : il impose à l'employeur, dans certaines situations et selon les cas, de former ses salariés et de les habilitier. Cette réglementation s'applique notamment aux personnels des entreprises de travaux publics qui sont amenés à réaliser certaines opérations à proximité ou au contact de canalisations électriques souterraines non consignées, d'installations électriques pour la production, la conversion, la distribution ou l'utilisation de l'énergie électrique, quel que soit le domaine de tension.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	13/54

## Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Effectuer des reconnaissances, des relevés et des contrôles en milieu immergé

Positionner un ouvrage immergé

Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface

## Compétences transversales de l'activité type

Communiquer

Travailler et coopérer au sein d'un collectif

Respecter des règles et des procédures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	14/54

## FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

### Construire et entretenir des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

À partir des consignes et des informations techniques fournies par le Chef d'Opérations Hyperbares (COH), le professionnel intervient sur des réseaux et des ouvrages immergés pour des opérations de construction, d'entretien et de démolition. En surface lorsqu'il occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier, le professionnel prépare et assiste le scaphandrier opérateur dans ses travaux. Lorsqu'il occupe la fonction de scaphandrier opérateur, il effectue le contrôle des équipements nécessaires à l'opération et de l'ouvrage sur lequel seront réalisés les travaux. Ensuite, il procède au dégagement de l'ouvrage et à la réalisation de souilles. Pour le déplacement d'éléments par levage à l'air comprimé, il met en place le dispositif de sécurité, il alimente le parachute ou le chameau en air, il contrôle la remontée et il réalise les opérations de transfert à la grue. Pour la construction d'ouvrages en maçonnerie, il effectue les opérations de coffrage, de coulage du béton et les finitions. Il assemble des blocs ou des éléments préfabriqués en béton. La démolition d'ouvrages de maçonnerie s'effectue à l'aide d'un marteau piqueur. Durant l'intervention, dans sa fonction d'aide-opérateur scaphandrier, il maintient la zone de travail dégagée pour assurer la sécurité : risques d'éboulements, de chutes de matériel ou de matériaux. Il communique sur l'avancement de ses travaux en temps réel avec le surveillant de plongée.

L'activité s'effectue toujours en équipe sous la responsabilité du COH. Le professionnel occupe plusieurs fonctions parmi les cinq à tour de rôle, selon la constitution de l'équipe de travail mise en place par l'entreprise. En cas d'interventions à plusieurs scaphandriers, un périmètre de sécurité individuel est respecté. L'activité s'exerce sur un chantier de travaux sous-marins, en surface lorsqu'il occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier et revêtu d'un scaphandre, en milieu hyperbare lorsqu'il occupe la fonction de scaphandrier opérateur. Le professionnel travaille dans les ports, canaux, fleuves, lacs et bassins, barrages. Il peut également plonger dans les bassins de centres d'épuration, dans les égouts. Les conditions environnementales peuvent être difficiles et hostiles : courants, froid, visibilité faible ou nulle, faune dangereuse. Le travail s'effectue en équipe sous la responsabilité du COH. La plongée subaquatique impose des périodes de décompression avant de remonter en surface.

Il travaille essentiellement en déplacement, en France ou à l'étranger, pour des opérations qui peuvent durer un jour ou plusieurs mois. Il peut travailler le week-end et les jours fériés. Les horaires peuvent être aménagés en fonction des conditions climatiques, des marées et des contraintes du site.

L'intervention dans des espaces confinés, tels que des réseaux d'assainissement, peut nécessiter une autorisation délivrée par son employeur. Le professionnel réalise cette activité dans le respect des règles de sécurité individuelle et collective (et, s'il existe, en application du PPSPS, sinon du plan de prévention).

#### Réglementation d'activités (le cas échéant)

##### Hyperbarie

Code du travail, articles R. 4461-27 et R. 4461-30 et suivants.

Se conférer aux Décrets et arrêté du 3 juin 2022 modifiant l'arrêté du 17 septembre 2020 du ministère du Travail traitant de la prévention des risques hyperbares, des travaux immergés relevant de la Mention A et des durées minimales de formation.

##### Intervention à proximité de réseaux électriques sous tension

Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage : il impose à l'employeur, dans certaines situations et selon les cas, de former ses salariés et de les habilitier. Cette réglementation s'applique notamment aux personnels des entreprises de travaux publics qui sont amenés à réaliser certaines opérations à proximité ou au contact de canalisations électriques souterraines non consignées, d'installations électriques pour la production, la conversion, la distribution ou l'utilisation de l'énergie électrique, quel que soit le domaine de tension.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	15/54

## Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Dégager un ouvrage immergé à l'aide d'un jet d'eau pulsée, d'un système d'aspiration à air ou à eau

Lever et déplacer un élément en milieu immergé

Construire et réparer un ouvrage immergé en maçonnerie

Démolir un ouvrage immergé en maçonnerie à l'aide d'un marteau piqueur

Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de construction et d'entretien des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie depuis la surface

## Compétences transversales de l'activité type

Communiquer

Travailler et coopérer au sein d'un collectif

Respecter des règles et des procédures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	16/54

## FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 3

### Assembler et démonter des ouvrages métalliques immergés

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

À partir des consignes et des informations techniques fournies par le Chef d'Opérations Hyperbares (COH), le professionnel intervient sur des ouvrages métalliques immergés pour des opérations d'assemblage, de démontage, de découpe et de soudage. À partir des consignes et des informations fournies par le COH, en surface lorsqu'il occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier, le professionnel prépare et assiste le scaphandrier opérateur dans ses travaux. Lorsqu'il occupe la fonction de scaphandrier opérateur, il prépare en surface son matériel et son intervention. En milieu immergé, il effectue le contrôle des équipements nécessaires à l'opération et des éléments sur lesquels seront réalisés les travaux. Il réalise les assemblages mécaniques d'éléments par vissage, clavetage ou par brides. Lors du démontage, il élingue ou il amarre les pièces à démonter, les déboulonne ou déclavette et les désolidarise de leur support. Il effectue le découpage des éléments métalliques à l'aide d'un oxy-arc. Avant de souder les pièces métalliques à assembler, il les décape, les chanfreine et les met en position. Ensuite, il effectue les cordons de soudure à l'aide d'électrodes enrobées. Pour le déplacement d'éléments par levage à l'air, il met en place le dispositif de sécurité, il alimente le parachute ou le chameau en air, il contrôle la remontée et il réalise les opérations de transfert à la grue. Il communique sur l'avancement de ses travaux en temps réel avec le surveillant de plongée.

L'activité s'effectue toujours en équipe sous la responsabilité du COH. Le professionnel occupe plusieurs fonctions parmi les cinq, à tour de rôle, selon la constitution de l'équipe de travail mise en place par l'entreprise. En cas d'interventions à plusieurs scaphandriers, un périmètre de sécurité individuel est respecté.

L'activité s'exerce sur un chantier de travaux sous-marins, en surface lorsqu'il occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier et revêtu d'un scaphandre, en milieu hyperbare lorsqu'il occupe la fonction d'opérateur scaphandrier. Le professionnel travaille dans les ports, canaux, fleuves, lacs et bassins, barrages. Il peut également plonger dans les bassins de centres d'épuration, dans les égouts, dans les canalisations d'usines, dans les piscines de centrales nucléaires. Les conditions environnementales peuvent être difficiles et hostiles : courants, froid, visibilité faible ou nulle, faune dangereuse, fluide à densité différente de 1, risques chimiques, bactériologiques et nucléaires. Le travail s'effectue en équipe sous la responsabilité du COH. La plongée en milieu hyperbare impose des périodes de décompression avant de remonter en surface.

Il travaille essentiellement en déplacement, en France ou à l'étranger, pour des opérations qui peuvent durer un jour ou plusieurs mois. Il peut travailler le week-end et les jours fériés. Les horaires peuvent être aménagés en fonction des conditions climatiques, des marées et des contraintes du site.

L'intervention dans des espaces confinés, tels que des réseaux d'assainissement, peut nécessiter une autorisation délivrée par son employeur. Le professionnel réalise cette activité dans le respect des règles de sécurité individuelle et collective (et, s'il existe, en application du PPSPS, sinon du plan de prévention).

#### Réglementation d'activités (le cas échéant)

##### Hyperbarie

Code du travail, articles R. 4461-27 et R. 4461-30 et suivants.

Se conférer aux Décrets et arrêté du 3 juin 2022 modifiant l'arrêté du 17 septembre 2020 du ministère du Travail traitant de la prévention des risques hyperbares, des travaux immergés relevant de la Mention A et des durées minimales de formation.

##### Intervention à proximité de réseaux électriques sous tension

Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage : il impose à l'employeur, dans certaines situations et selon les cas, de former ses salariés et de les habilitier. Cette réglementation s'applique notamment aux personnels des entreprises de travaux publics qui sont amenés à réaliser certaines opérations à proximité ou au contact de canalisations électriques souterraines non consignées, d'installations électriques pour la production, la conversion, la distribution ou l'utilisation de l'énergie électrique, quel que soit le domaine de tension.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	17/54

## Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Lever et déplacer un élément en milieu immergé

Assembler et démonter mécaniquement des éléments immergés

Découper des éléments métalliques immergés à l'aide d'un oxy-arc

Souder des éléments métalliques immergés

Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface

## Compétences transversales de l'activité type

Communiquer

Travailler et coopérer au sein d'un collectif

Respecter des règles et des procédures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	18/54

## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

### Effectuer des reconnaissances, des relevés et des contrôles en milieu immergé

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir des consignes et des informations fournies par le Chef d'Opérations Hyperbares (COH), en surface avant la plongée, préparer son intervention, faire les repérages éventuels. En immersion, trouver ou retrouver l'ouvrage ou l'élément indiqué. Depuis le fond, effectuer une description orale sommaire de l'élément à destination du surveillant de plongée en surface. Réaliser le relevé à partir des points de repère ou une bathymétrie en surface, ou immergés avec des appareils de mesure courants ou spécifiques. Contrôler l'ouvrage ou l'élément visuellement, tactilement ou avec les appareils de mesure courants ou spécifiques. Rendre compte oralement en temps réel au surveillant de plongée en surface. Si nécessaire, assister à la formalisation du compte rendu de l'opération avec le surveillant de plongée afin de retranscrire au client les résultats des observations, relevés et contrôles réalisés en immersion et en surface.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

En tant que scaphandrier opérateur, la compétence s'exerce sur un chantier de travaux publics immergé, équipé d'un scaphandre. Les conditions environnementales peuvent être difficiles et hostiles : courants, froid, la visibilité faible ou nulle du scaphandrier opérateur, faune et flore dangereuses, fluide à densité différente de 1, risques chimiques, bactériologiques et nucléaires.

Le travail s'effectue en équipe sous la responsabilité du COH. Pendant l'intervention, le scaphandrier opérateur est en communication directe et permanente avec le surveillant de plongée, et il est assisté depuis la surface par un aide-opérateur scaphandrier. Les reconnaissances, relevés et contrôles sont effectués sous l'eau (en immersion).

Le professionnel travaille essentiellement en déplacement, en France ou à l'étranger, pour des opérations qui peuvent durer un jour ou plusieurs mois. Il peut travailler le week-end et les jours fériés, dans le respect de la réglementation en vigueur. Les horaires peuvent être aménagés en fonction des conditions climatiques, des marées et des contraintes du site. Le professionnel respecte les règles de sécurité individuelle et collective ainsi que la réglementation afférente aux travaux hyperbares.

#### Critères de performance

Les précautions lors de l'intervention à proximité de réseaux électriques sous tension sont connues et appliquées (B0, H0, H0V Exécutant).

L'élément recherché est trouvé.

L'état de l'ouvrage ou de l'élément est contrôlé en fonction de l'environnement et des conditions d'intervention.

Les informations sont transmises de manière claire en temps réel et concordent avec l'observation in situ. La description et les cotes relevées sont exploitables et correspondent à la réalité.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

##### Savoir-faire techniques

Appliquer les modes opératoires définis dans l'entreprise et pour le chantier concernant la réglementation hygiène, sécurité, environnement.

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues.

Utiliser ou mettre en place les équipements de protection collective et individuelle adaptés à l'opération à réaliser.

Réaliser les opérations de maintenance de premier niveau du matériel de chantier.

Exploiter un plan de masse, de génie civil, de génie mécanique.

Utiliser un GPS terrestre et maritime.

Réaliser une bathymétrie à l'aide d'un plomb de sonde ou d'un échosondeur simple.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	19/54

Se positionner dans l'espace.  
 Décrire son trajet, son évolution, sa position.  
 Décrire objectivement un élément, une situation.  
 Identifier les risques au regard de l'environnement.  
 Utiliser des appareils de mesure et de prise de vue courants en milieu immergé : profondimètre, appareil photo, caméra vidéo, mètre, pied à coulisse, régle, pige, niveau à bulle, niveau de chantier  
 Faire un croquis à main levée avec indication des dimensions.  
 Rédiger un compte rendu simple comprenant la description de l'ouvrage avec un croquis, les dimensions et cotes et l'état général de l'ouvrage.  
 Dessiner des croquis ou des schémas de détails techniques d'ouvrages immergés.  
 Réaliser un relevé ou une reconnaissance en immersion sans visibilité.  
 Réaliser des relevés de hauteur d'envasement, les consigner par écrit avec un maillage défini.  
 Déterminer la position d'un point/ouvrage existant  
 Vérifier la cohérence entre le plan et la réalité du terrain avant de commencer la reconnaissance en immersion.  
 Vérifier le positionnement réalisé lors de la plongée.

### **Savoir-faire organisationnels**

Analyser sa situation de travail et identifier les risques potentiels et mettre en œuvre les actions visant à les éliminer.  
 Anticiper et/ou signaler les manques d'information et de matériel nécessaires à la réalisation de la tâche.  
 Appliquer et respecter la méthode de travail définie.  
 Préparer ses équipements de protection et son outillage en fonction de la tâche à réaliser.  
 Nettoyer et ranger le matériel en fin de journée.  
 Organiser son intervention en milieu immergé.  
 Respecter les procédures de travail et de plongée.  
 Garder son calme en cas de danger.  
 Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter le COH.

### **Savoir-faire relationnels**

Appliquer la règle des 4 A (arrêter, alerter, aménager, accueillir).  
 Identifier les interlocuteurs externes pouvant intervenir sur le chantier et leurs prérogatives.  
 Rendre compte verbalement des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.  
 Travailler en équipe.  
 Communiquer avec le surveillant de plongée de manière conventionnelle.  
 Appliquer les consignes de sécurité.

### **Savoirs**

Connaissance de la finalité des équipements de protection collectives et individuelles mobilisables dans l'opération mise en œuvre dans l'emploi.  
 Connaissance de l'habilitation électrique B0, H0, H0V Exécutant.  
 Connaissance des procédures de maintenance de premier niveau des petits matériels.  
 Connaissance des règles de prévention de travail liées à l'activité physique (PRAP).  
 Connaissance des risques des diverses addictions, du bruit, du travail au froid et à la chaleur, des chutes de plain-pied, des chutes d'objets, des irritations et des troubles musculosquelettiques.  
 Connaissance des procédures de visites courantes des ouvrages immergés.  
 Connaissance des bases du calcul : Quatre opérations, pourcentages, pentes, règle de trois, surfaces et volumes simples, échelles de plan.  
 Connaissance des risques pour l'environnement liés aux opérations de relevé et de reconnaissance en milieu immergé.  
 Connaissance des conditions d'utilisation du matériel simple de mesure, de métrologie et de positionnement.  
 Connaissance du vocabulaire technique des inspections : désigner précisément les matériaux.  
 Connaissance du vocabulaire technique associé aux ouvrages immergés : barrages, canaux, ponts, ports, etc.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	20/54

## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

### Positionner un ouvrage immergé

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le cadre de ses activités le professionnel réalise le positionnement d'ouvrages immergés, à partir des consignes, des informations fournies par le Chef d'Opérations Hyperbares (COH), d'extraits de plans, de croquis ou de schémas, des points ou repères connus sur site.

Dans un premier temps, en surface, préparer son intervention avec l'équipe puis, en milieu immergé, positionner ou reporter : des axes, des points en planimétrie ou en altimétrie au moyen d'outils de mesure simples (jalons, niveau à bulle, mètre, décamètre, etc.). Certaines situations nécessitent l'utilisation de matériels topographiques (pige, mire avec prisme, GNSS, etc.) et l'intervention complémentaire d'un géomètre en surface, avec lequel il communique et exécute les consignes transmises pour réaliser les implantations ou des positionnements d'ouvrages.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

En tant que scaphandrier opérateur, la compétence s'exerce sur un chantier de travaux publics immergé, équipé d'un scaphandre. Les conditions environnementales peuvent être difficiles et hostiles : courants, froid, la visibilité faible ou nulle du scaphandrier opérateur, faune et flore dangereuses, fluide à densité différente de 1, risques chimiques, bactériologiques et nucléaires.

Le travail s'effectue en équipe sous la responsabilité du COH. Le scaphandrier opérateur est en communication directe et permanente avec le surveillant de plongée en surface et il est assisté depuis la surface par un aide-opérateur scaphandrier. Les positionnements d'ouvrages sont effectués sous l'eau (en immersion).

Le scaphandrier opérateur travaille essentiellement en déplacement, en France ou à l'étranger, pour des opérations qui peuvent durer un jour ou plusieurs mois. Il peut travailler le week-end et les jours fériés, dans le respect de la réglementation en vigueur. Les horaires peuvent être aménagés en fonction des conditions climatiques, des marées et des contraintes du site. Le professionnel respecte les règles de sécurité individuelle et collective ainsi que la réglementation afférente aux travaux hyperbares.

#### Critères de performance

Les précautions lors de l'intervention à proximité de réseaux électriques sous tension sont connues et appliquées (B0, H0, H0V Exécutant).

Le point de référence est positionné conformément aux consignes.

La planimétrie et l'altimétrie sont respectées.

Les alignements et les pentes sont conformes au plan et aux consignes données.

Le matériel de positionnement est utilisé selon les prescriptions du constructeur et les règles professionnelles.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

##### Savoir-faire techniques

Appliquer les modes opératoires définis dans l'entreprise et pour le chantier concernant la réglementation hygiène, sécurité, environnement.

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues.

Utiliser ou mettre en place les équipements de protection collective et individuelle adaptés à l'opération à réaliser.

Exploiter des plans, des profils, des coupes et dessins d'exécution d'un ouvrage immergé.

Organiser son intervention en milieu immergé.

Utiliser le matériel simple de positionnement : jalons, décamètre,

Dessiner des croquis ou des schémas de détails techniques d'ouvrages immergés.

Implanter un point immergé à partir de consignes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	21/54

### **Savoir-faire organisationnels**

Analyser sa situation de travail et identifier les risques potentiels et mettre en œuvre les actions visant à les éliminer.

Anticiper et/ou signaler les manques d'information et de matériel nécessaires à la réalisation de la tâche.

Appliquer et respecter la méthode de travail définie.

Préparer ses équipements de protection et son outillage en fonction de la tâche à réaliser.

Nettoyer et ranger le matériel en fin de journée.

Organiser son intervention en milieu immergé.

Respecter les procédures de travail et de plongée.

Garder son calme en cas de danger.

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter le COH.

### **Savoir-faire relationnels**

Appliquer la règle des 4 A (arrêter, alerter, aménager, accueillir).

Identifier les interlocuteurs externes pouvant intervenir sur le chantier et leurs prérogatives.

Rendre compte verbalement des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.

Travailler en équipe.

Communiquer avec le surveillant de manière conventionnelle.

Appliquer les consignes de sécurité.

### **Savoirs**

Connaissance de la finalité des équipements de protection collectives et individuelles mobilisables dans l'opération mise en œuvre dans l'emploi.

Connaissance de l'habilitation électrique B0, H0, H0V Exécutant.

Connaissance des procédures de maintenance de premier niveau des petits matériels.

Connaissance des règles de prévention de travail liées à l'activité physique (PRAP).

Connaissance des risques des diverses addictions, du bruit, du travail au froid et à la chaleur, des chutes de plain-pied, des chutes d'objets, des irritations et des troubles musculosquelettiques.

Connaissance des bases du calcul : Quatre opérations, pourcentages, pentes, règle de trois, surfaces et volumes simples.

Connaissance des techniques de positionnement : altimétrie, planimétrie, alignement, triangulation.

Connaissance du vocabulaire technique associé aux ouvrages immergés : barrages, canaux, ponts, ports, etc.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	22/54

## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

### **Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface**

#### **Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

En surface, à partir des consignes et des informations fournies par le Chef d'Opérations Hyperbares (COH), préparer l'intervention du scaphandrier opérateur, vérifier l'état du matériel avant l'intervention. Réaliser les tests de fonctionnement du matériel avant la plongée. Mettre en sécurité toute la zone en surface, baliser, positionner la signalisation temporaire et la maintenir en place. Aider à la mise à l'eau et à la sortie de l'eau du scaphandrier opérateur. Donner de la longueur et enrôler le narguilé en fonction du déplacement du scaphandrier opérateur. Positionner un point ou une référence planimétrique et altimétrique en surface, la maintenir en place. Sur ordre du surveillant de plongée, transmettre au scaphandrier opérateur le matériel et les outils demandés. Démarrer et éteindre un compresseur et assurer sa maintenance de premier niveau. Contribuer en surface aux opérations de relevés, de positionnement et de contrôle afin de permettre au scaphandrier opérateur de réaliser ces tâches en sécurité et dans de bonnes conditions techniques.

#### **Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

En tant qu'aide-opérateur scaphandrier la compétence s'exerce en surface sur un chantier de travaux publics immergé, équipé d'un scaphandre si le professionnel occupe aussi la fonction de plongeur de secours. Il travaille en plein air ou sous abri, depuis la rive, un quai, dans un environnement industriel ou sur une embarcation. Les conditions environnementales de la plongée peuvent être difficiles et hostiles et engendrer des contraintes pour l'aide-opérateur scaphandrier : courants, froid, visibilité faible ou nulle du scaphandrier opérateur, faune et flore dangereuses, fluide à densité différente de 1, risques chimiques, bactériologiques et nucléaires.

Le travail s'effectue en équipe sous la responsabilité du COH. Pendant l'intervention de l'opérateur scaphandrier, l'aide-opérateur scaphandrier est en relation directe et permanente avec le surveillant de plongée.

Le professionnel travaille généralement en déplacement, en France ou à l'étranger, pour des opérations qui peuvent durer un jour ou plusieurs mois. Il peut travailler le week-end et les jours fériés, dans le respect de la réglementation en vigueur. Les horaires peuvent être aménagés en fonction des conditions climatiques, des marées et des contraintes du site. Le professionnel respecte les règles de sécurité individuelle et collective ainsi que la réglementation afférente aux travaux hyperbares. Des membres de son équipe ou des usagers des infrastructures contiguës à la zone de travaux peuvent être en situation de handicap.

#### **Critères de performance**

Le matériel de surface est vérifié avant l'immersion du scaphandrier opérateur.

Les ordres du COH sont respectés.

La communication avec le surveillant respecte les protocoles.

Le matériel de surface est correctement utilisé et entretenu.

Les actions de l'aide-opérateur scaphandrier contribuent efficacement au travail et à la sécurité du scaphandrier opérateur.

Les règles de sécurité sont mises en œuvre en surface.

#### **Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs**

##### **Savoir-faire techniques**

Appliquer les modes opératoires définis dans l'entreprise et pour le chantier concernant la réglementation hygiène, sécurité, environnement.

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	23/54

Utiliser ou mettre en place les équipements de protection collective et individuelle adaptés à l'opération à réaliser.

Mettre en œuvre les moyens de protection individuelle et collective terrestre et maritime pour un chantier de travaux immergés.

Réaliser les opérations de maintenance de premier niveau du matériel de chantier thermique, électrique et hydraulique pour des travaux immergés.

Exploiter un plan de masse, de génie civil.

Déterminer la position d'un point/ouvrage existant sur le terrain et sur un plan de masse.

Vérifier la cohérence entre le plan et la réalité du terrain avant de commencer les travaux.

Positionner un point sur une carte IGN, marine.

Utiliser un GPS terrestre et maritime.

Utiliser le matériel simple de positionnement : jalons, décamètre, niveau de chantier.

Identifier les risques au regard de l'environnement du chantier.

Prévenir les risques de pollution du site.

Maîtriser les techniques de matelotage, savoir faire des nœuds.

Mettre en œuvre les mesures de protection de l'environnement.

Collecter et trier les déchets du chantier suivant leur classe en vue de leur recyclage et de leur évacuation.

### **Savoir-faire organisationnels**

Analyser sa situation de travail et identifier les risques potentiels et mettre en œuvre les actions visant à les éliminer.

Anticiper et/ou signaler les manques d'information et de matériel nécessaires à la réalisation de la tâche.

Appliquer et respecter la méthode de travail définie.

Préparer ses équipements de protection et son outillage en fonction de la tâche à réaliser.

Nettoyer et ranger le matériel en fin de journée.

Organiser son intervention en surface.

Respecter les procédures de travail.

Garder son calme en cas de danger.

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter le COH.

### **Savoir-faire relationnels**

Appliquer la règle des 4 A (arrêter, alerter, aménager, accueillir).

Identifier les interlocuteurs externes pouvant intervenir sur le chantier et leurs prérogatives.

Rendre compte verbalement des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.

Travailler en équipe.

Communiquer avec le scaphandrier de manière conventionnelle.

Appliquer les consignes de sécurité.

### **Savoirs**

Connaissance de la finalité des équipements de protection collectives et individuelles mobilisables dans l'opération mise en œuvre dans l'emploi.

Connaissance des principales catégories de handicap.

Connaissance des procédures de maintenance de premier niveau des petits matériels.

Connaissance des règles de prévention de travail liées à l'activité physique (PRAP).

Connaissance des risques des diverses addictions, du bruit, du travail au froid et à la chaleur, des chutes de plain-pied, des chutes d'objets, des irritations et des troubles musculosquelettiques.

Connaissance des bases du calcul : Quatre opérations, pourcentages, pentes, règle de trois, surfaces et volumes simples.

Connaissance des mesures de prévention des risques pour la sécurité des hommes lors des opérations de relevés et de reconnaissance en milieu immergé.

Connaissance des mesures de protection de l'environnement liées aux opérations de relevés et de reconnaissance en milieu immergé.

Connaissance des conditions d'utilisation du matériel simple de mesure, de métrologie et de positionnement.

Connaissance du vocabulaire technique associé aux ouvrages immergés : barrages, canaux, ponts, ports, site industriel, etc.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	24/54

## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

### Dégager un ouvrage immergé à l'aide d'un jet d'eau pulsée, d'un système d'aspiration à air ou à eau

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir des consignes et des informations techniques fournies par le Chef d'Opérations Hyperbares COH, en immersion, mettre à poste le matériel de dégagement à jet d'eau pulsée, un système d'aspiration à air ou à eau, ou autres systèmes de pompage continu, assurer le matériel, se positionner par rapport au matériel et à la tâche à réaliser. Pour certains outils, commander au surveillant de plongée leur mise en service et leur arrêt. Dégager l'ouvrage en sécurité, réaliser une souille, contrôler le travail réalisé, réaliser la démobilisation du poste de travail, rendre compte oralement en temps réel au surveillant de plongée en surface.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

En tant que scaphandrier opérateur, la compétence s'exerce sur un chantier de travaux publics immergé, équipé d'un scaphandre. Les conditions environnementales peuvent être difficiles et hostiles : courants, froid, la visibilité faible ou nulle du scaphandrier opérateur, faune et flore dangereuses, fluide à densité différente de 1, risques chimiques, bactériologiques et nucléaires.

Le scaphandrier opérateur intervient sur des ouvrages et équipements variés tels que des lits de pose de gabions, fondations, coques et hélices de bateaux, chaînes de corps mort, épaves, vannes de fond, écluses, rainures de batardeau, seuils de vannes et grilles de fond, etc.

Le travail s'effectue en équipe sous la responsabilité du COH. Le scaphandrier opérateur est en communication directe et permanente avec le surveillant de plongée et il est assisté depuis la surface par l'aide-opérateur scaphandrier. Les reconnaissances, relevés et contrôles sont effectués sous l'eau.

Le scaphandrier opérateur travaille essentiellement en déplacement, en France ou à l'étranger, pour des opérations qui peuvent durer un jour ou plusieurs mois. Il peut travailler le week-end et les jours fériés, dans le respect de la réglementation en vigueur. Les horaires peuvent être aménagés en fonction des conditions climatiques, des marées et des contraintes du site. Le scaphandrier opérateur respecte les règles de sécurité individuelle et collective ainsi que la réglementation afférente aux travaux hyperbares.

#### Critères de performance

Les précautions lors de l'intervention à proximité de réseaux électriques sous tension sont connues et appliquées (B0, H0, H0V Exécutant).

L'ouvrage ou la partie d'ouvrage, immergé est dégagé.

Les dimensions de l'excavation sont conformes aux consignes et aux besoins.

Le matériel est utilisé selon les prescriptions du fabricant.

La position de travail est adaptée à l'intervention à réaliser.

La liberté de mouvement est maintenue tout au long de la tâche.

La liberté des équipements est maintenue tout au long de la tâche.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

##### Savoir-faire techniques

Appliquer les modes opératoires définis dans l'entreprise et pour le chantier concernant la réglementation hygiène, sécurité, environnement.

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues.

Utiliser ou mettre en place les équipements de protection collective et individuelle adaptés à l'opération à réaliser.

Mettre en œuvre les moyens de protection individuelle et collective sur un chantier de travaux immergés.

Se positionner dans l'espace.

Décrire oralement son trajet, son évolution, sa position.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	25/54

Décrire un élément, une situation en immersion.

Contrôler l'état et le fonctionnement d'un émulseur à air, d'un jet d'eau pulsé.

Utiliser un émulseur à air, un jet d'eau pulsée selon les règles de sécurité : port des EPI, contrôler son état et son fonctionnement, positionnement et sécurisation du matériel, amarrage, maîtrise des risques d'obturation, contrôle de la présence du dispositif anti-aspiration, de la vanne d'admission/de secours, du lestage.

Utiliser différentes pompes pour des travaux immergés : à vide, de refoulement, ou aspiratrice.

Identifier les risques au regard de l'environnement lors d'un chantier sous-marin.

### **Savoir-faire organisationnels**

Analyser sa situation de travail et identifier les risques potentiels et mettre en œuvre les actions visant à les éliminer.

Anticiper et/ou signaler les manques d'information et de matériel nécessaires à la réalisation de la tâche.

Appliquer et respecter la méthode de travail définie.

Préparer ses équipements de protection et son outillage en fonction de la tâche à réaliser.

Nettoyer et ranger le matériel en fin de journée.

Organiser son intervention en milieu immergé.

Respecter les procédures de travail et de plongée.

Garder son calme en cas de danger.

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter le COH.

### **Savoir-faire relationnels**

Appliquer la règle des 4 A (arrêter, alerter, aménager, accueillir).

Identifier les interlocuteurs externes pouvant intervenir sur le chantier et leurs prérogatives.

Rendre compte verbalement des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.

Travailler en équipe.

Communiquer avec le COH de manière conventionnelle.

Appliquer les consignes de sécurité.

### **Savoirs**

Connaissance de la finalité des équipements de protection collectives et individuelles mobilisables dans l'opération mise en œuvre dans l'emploi.

Connaissance de l'habilitation électrique B0, H0, H0V Exécutant.

Connaissance des procédures de maintenance de premier niveau des petits matériels.

Connaissance des règles de prévention de travail liées à l'activité physique (PRAP).

Connaissance des risques des diverses addictions, du bruit, du travail au froid et à la chaleur, des chutes de plain-pied, des chutes d'objets, des irritations et des troubles musculosquelettiques.

Connaissance des principes de fonctionnement d'un émulseur à air, d'un jet d'eau pulsé.

Connaissance des principes de fonctionnement des différentes pompes pour des travaux immergés : à vide, de refoulement, ou aspiratrice.

Connaissance des équipements de protection individuelle et collective associés aux travaux de dégagement en milieu immergé.

Connaissance de la loi de Mariotte, de l'effet Venturi.

Connaissance des risques pour l'environnement liés aux travaux de pompage.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	26/54

## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

### Lever et déplacer un élément en milieu immergé

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir des consignes et des informations fournies par le Chef d'Opérations Hyperbares (COH), réceptionner et contrôler en surface les appareils de levage. En milieu immergé, repérer et contrôler l'état des points d'amarrage ou d'élingage de l'élément à déplacer, valider la cohérence du moyen de levage au regard de la masse, poids apparent et poids réel, de l'élément à déplacer, du tirant d'eau et du tirant d'air, apprécier les phénomènes de succion, réceptionner et contrôler en milieu immergé les appareils et moyens de levage, frapper (connecter) les appareils à l'élément à déplacer, frapper une bosse en l'absence de points d'amarrage, mettre à poste et connecter le matériel de déplacement : parachute, chameau, tire fort, crochet de la grue. Mettre en place un dispositif de sécurité pour assurer la remontée lors du levage à l'air, alimenter le parachute ou le chameau en air, contrôler la remontée, surveiller la flottabilité du dispositif, réaliser les opérations de transfert de charge du parachute ou du chameau à la grue.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

En tant que scaphandrier opérateur, la compétence s'exerce sur un chantier de travaux publics immergé, équipé d'un scaphandre. Les conditions environnementales peuvent être difficiles et hostiles : courants, froid, la visibilité faible ou nulle du scaphandrier opérateur, faune et flore dangereuses, fluide à densité différente de 1, risques chimiques, bactériologiques et nucléaires.

Le travail s'effectue en équipe sous la responsabilité du COH. Sauf dans le cas de plongées en scaphandre autonome, pendant l'intervention, le scaphandrier opérateur est en communication directe et permanente avec le surveillant de plongée et il est assisté depuis la surface par l'aide-opérateur scaphandrier. Les reconnaissances, relevés et contrôles sont effectués sous l'eau.

Le scaphandrier opérateur travaille essentiellement en déplacement, en France ou à l'étranger, pour des opérations qui peuvent durer un jour ou plusieurs mois. Il peut travailler le week-end et les jours fériés dans le respect de la réglementation en vigueur. Les horaires peuvent être aménagés en fonction des conditions climatiques, des marées et des contraintes du site. Le scaphandrier opérateur respecte les règles de sécurité individuelle et collective ainsi que la réglementation afférente aux travaux hyperbares.

#### Critères de performance

La charge est évaluée.

L'élingage est réalisé conformément.

Les moyens de levage sont disposés parés à lever.

Le gonflage des unités de levage est maîtrisé.

L'ordre de levage est clairement donné.

La position du professionnel est adaptée à sa sécurité et au contrôle de la remontée de l'élément.

L'élément déplacé est mis en place à sa position de destination.

La sécurité du professionnel est assurée tout au long de l'opération.

La liberté des équipements est maintenue tout au long de la tâche.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

##### Savoir-faire techniques

Appliquer les modes opératoires définis dans l'entreprise et pour le chantier concernant la réglementation hygiène, sécurité, environnement.

Choisir des appareils de levage adaptés en fonction de la charge à déplacer (Charge Maximum Utile : CMU).

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	27/54

Utiliser ou mettre en place les équipements de protection collective et individuelle adaptés à l'opération à réaliser.

Vérifier la conformité des appareils de levage pour la manutention des éléments (nature, classe de résistance, état de vétusté, date de péremption et/ou de vérification).

Évaluer la masse d'un élément immergé.

Utiliser les différents appareils de levage sur terre et en milieu immergé, choix, contrôle, techniques d'élingage.

Utiliser un parachute, un chameau pour déplacer des éléments en milieu immergé.

Effectuer les opérations de matelotage.

Maîtriser les gestes de commandement et de communication pour des opérations de levage.

### **Savoir-faire organisationnels**

Analyser sa situation de travail et identifier les risques potentiels et mettre en œuvre les actions visant à les éliminer.

Anticiper et/ou signaler les manques d'information et de matériel nécessaires à la réalisation de la tâche.

Appliquer et respecter la méthode de travail définie.

Préparer ses équipements de protection et son outillage en fonction de la tâche à réaliser.

Nettoyer et ranger le matériel en fin de journée.

S'assurer régulièrement du bon état des appareils de manutention et de levage et leur adaptation (limite d'utilisation, état d'usure, CMU).

Organiser son intervention en milieu immergé.

Respecter les procédures de travail et de plongée.

Garder son calme en cas de danger.

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter le surveillant de plongée à destination du COH.

### **Savoir-faire relationnels**

Appliquer la règle des 4 A (arrêter, alerter, aménager, accueillir).

Identifier les interlocuteurs externes pouvant intervenir sur le chantier et leurs prérogatives.

Rendre compte verbalement des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.

Travailler en équipe.

Communiquer avec le surveillant de manière conventionnelle.

Appliquer les consignes de sécurité.

### **Savoirs**

Connaissance de la finalité des équipements de protection collectives et individuelles mobilisables dans l'opération mise en œuvre dans l'emploi.

Connaissance des procédures de maintenance de premier niveau des petits matériels.

Connaissance des règles de prévention de travail liées à l'activité physique (PRAP).

Connaissance des risques des diverses addictions, du bruit, du travail au froid et à la chaleur, des chutes de plain-pied, des chutes d'objets, des irritations et des troubles musculosquelettiques.

Connaissance des bases du calcul : Quatre opérations, pourcentages, pentes, règle de trois, surfaces et volumes simples.

Notions de masse, poids apparent, poids relatifs.

Connaissance de la loi de Mariotte, du principe d'Archimède, de la gravitation.

Connaissance des phénomènes de succion.

Connaissance des risques et coefficients de sécurité pour le levage et la traction.

Connaissance des gestes de commandement et de communication pour des opérations de levage.

Connaissance des différents équipements et appareils de levage.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	28/54

## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

### Construire et réparer un ouvrage immergé en maçonnerie

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir des consignes et informations fournies (plans d'exécutions, modes opératoires, etc.) par le Chef d'Opérations Hyperbares (COH), réceptionner le matériel et les matériaux en surface. En milieu immergé, réaliser les liaisons de reprise des aciers, mettre en place et ancrer le ferrailage, éliminer les résidus présents, mettre en place et ancrer un coffrage, faire l'étanchéité du coffrage et s'assurer de son nettoyage, ménager des événements si nécessaires, mettre en œuvre le béton. Préparer les parties à reprendre, mettre en place et ancrer le coffrage. Tout au long de l'opération de coulage, vérifier la tenue du coffrage et la mise en place du béton. Régler une plateforme à l'aide d'un râteau, d'une règle de maçon et d'un rail. Mettre en place ou assembler des blocs et des éléments préfabriqués en béton posés "à sec", à l'aide de joints ou jointoyer au mortier de ciment afin de réparer ou construire un ouvrage immergé en maçonnerie.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

En tant que scaphandrier opérateur, la compétence s'exerce sur un chantier de travaux publics immergé, équipé d'un scaphandre. Les conditions environnementales peuvent être difficiles et hostiles : courants, froid, la visibilité faible ou nulle du scaphandrier opérateur, faune et flore dangereuses, fluide à densité différente de 1, risques chimiques, bactériologiques et nucléaires.

Les travaux de réparation sont généralement précédés d'une inspection qui définit les opérations à effectuer.

Le travail s'effectue en équipe sous la responsabilité du COH. Le scaphandrier opérateur est en communication directe et permanente avec le surveillant de plongée et il est assisté depuis la surface par l'aide-opérateur scaphandrier. Les reconnaissances, relevés et contrôles sont effectués sous l'eau.

Le scaphandrier opérateur travaille essentiellement en déplacement, en France ou à l'étranger, pour des opérations qui peuvent durer un jour ou plusieurs mois. Il peut travailler le week-end et les jours fériés, dans le respect de la réglementation en vigueur. Les horaires peuvent être aménagés en fonction des conditions climatiques, des marées et des contraintes du site. Le scaphandrier opérateur respecte les règles de sécurité individuelle et collective ainsi que la réglementation afférente aux travaux hyperbares.

#### Critères de performance

Les précautions lors de l'intervention à proximité de réseaux électriques sous tension sont connues et appliquées (B0, H0, H0V Exécutant).

Le plan d'exécution et le mode opératoire sont compris.

Le coffrage et le ferrailage sont ancrés sous l'eau.

Le positionnement des aciers est conforme à la norme.

Le réglage géométrique du coffrage correspond au projet.

Le béton est mis en œuvre sans se mélanger à l'eau du milieu de travail.

Le matériel est utilisé selon les recommandations du constructeur.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

##### Savoir-faire techniques

Appliquer les modes opératoires définis dans l'entreprise et pour le chantier concernant la réglementation hygiène, sécurité, environnement.

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues.

Utiliser ou mettre en place les équipements de protection collective et individuelle adaptés à l'opération à réaliser.

Mettre en œuvre les moyens de protection individuelle et collective liés à la mise en œuvre des bétons et mortiers.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	29/54

Lire un plan de coffrage et de ferrailage pour la construction d'un ouvrage simple.  
 Assembler un coffrage simple en milieu immergé.  
 Positionner un évent dans un coffrage en milieu immergé.  
 Assembler des éléments façonnés de ferrailage.  
 Mettre en œuvre du béton sous l'eau à l'aide d'une pompe à béton ou d'une goulotte.  
 Utiliser le matériel hydraulique et pneumatique couramment utilisé sur des chantiers de maçonnerie en milieu immergé.

### **Savoir-faire organisationnels**

Analyser sa situation de travail et identifier les risques potentiels et mettre en œuvre les actions visant à les éliminer.  
 Anticiper et/ou signaler les manques d'information et de matériel nécessaires à la réalisation de la tâche.  
 Appliquer et respecter la méthode de travail définie.  
 Préparer ses équipements de protection et son outillage en fonction de la tâche à réaliser.  
 Nettoyer et ranger le matériel en fin de journée.  
 Organiser son intervention en milieu immergé.  
 Respecter les procédures de travail et de plongée.  
 Garder son calme en cas de danger.  
 Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter le surveillant de plongée à destination du COH.

### **Savoir-faire relationnels**

Appliquer la règle des 4 A (arrêter, alerter, aménager, accueillir).  
 Identifier les interlocuteurs externes pouvant intervenir sur le chantier et leurs prérogatives.  
 Rendre compte verbalement des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.  
 Travailler en équipe.  
 Communiquer avec le surveillant de manière conventionnelle.  
 Appliquer les consignes de sécurité.

### **Savoirs**

Connaissance de la finalité des équipements de protection collectives et individuelles mobilisables dans l'opération mise en œuvre dans l'emploi.  
 Connaissance de l'habilitation électrique B0, H0, H0V Exécutant.  
 Connaissance des procédures de maintenance de premier niveau des petits matériels.  
 Connaissance des règles de prévention de travail liées à l'activité physique (PRAP).  
 Connaissance des risques des diverses addictions, du bruit, du travail au froid et à la chaleur, des chutes de plain-pied, des chutes d'objets, des irritations et des troubles musculosquelettiques.  
 Savoir lire un mode opératoire, des notices techniques.  
 Connaissance des différentes familles d'ouvrages d'art et de constructions immergées : nature, matériaux utilisés, structure, fonction, etc.  
 Connaissance des principes d'utilisation des coulis, des mortiers, des bétons et des adjuvants.  
 Connaissances de base du béton armé à l'air libre et en milieu immergé.  
 Connaissance des risques pour les personnes et l'environnement liés à la mise en œuvre des bétons et mortier en milieu immergé.  
 Connaissance des principes de pose et d'assemblage des éléments préfabriqués en béton, des tuyaux, des émissaires et des conduites sous-marines.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	30/54

## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

### Démolir un ouvrage immergé en maçonnerie à l'aide d'un marteau piqueur

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Selon la nature ou le type d'ouvrage à démolir, des consignes et des informations fournies par le Chef d'Opérations Hyperbares (COH), préparer en surface le matériel nécessaire, en milieu immergé procéder aux démolitions au moyen d'un marteau piqueur hydraulique ou pneumatique dans le respect des règles de prévention. Maintenir la zone de travail dégagée pour prévenir d'éventuels éboulements et chutes de matériels ou de matériaux, procéder au tri et à l'évacuation des déchets tout en préservant la zone des travaux.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

En tant que scaphandrier opérateur, la compétence s'exerce sur un chantier de travaux publics immergé, équipé d'un scaphandre. Les conditions environnementales peuvent être difficiles et hostiles : courants, froid, la visibilité faible ou nulle du scaphandrier opérateur, faune et flore dangereuses, fluide à densité différente de 1, risques chimiques, bactériologiques et nucléaires.

Les travaux de démolition sont précédés d'une inspection qui confirme les opérations à effectuer.

Le travail s'effectue en équipe sous la responsabilité du COH. Le scaphandrier opérateur est en communication directe et permanente avec le surveillant de plongée et il est assisté depuis la surface par l'aide-opérateur scaphandrier. Les reconnaissances, relevés et contrôles sont effectués sous l'eau.

Le scaphandrier opérateur travaille essentiellement en déplacement, en France ou à l'étranger, pour des opérations qui peuvent durer un jour ou plusieurs mois. Il peut travailler le week-end et les jours fériés, dans le respect de la réglementation en vigueur. Les horaires peuvent être aménagés en fonction des conditions climatiques, des marées et des contraintes du site. Le scaphandrier opérateur respecte les règles de sécurité individuelle et collective ainsi que la réglementation afférente aux travaux hyperbares.

#### Critères de performance

Les précautions lors de l'intervention à proximité de réseaux électriques sous tension sont connues et appliquées (B0, H0, H0V Exécutant).

Le fonctionnement des outils est vérifié.

Le matériel de démolition est utilisé selon les recommandations du constructeur.

La position du professionnel lui permet de travailler en sécurité.

L'ouvrage ou la partie d'ouvrage est démoli.

Les nuisances pour l'environnement du chantier sont maîtrisées.

Les éléments et ouvrages à proximité du chantier sont préservés.

Les EPI adaptés sont utilisés conformément aux tâches à effectuer.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

##### Savoir-faire techniques

Appliquer les modes opératoires définis dans l'entreprise et pour le chantier concernant la réglementation hygiène, sécurité, environnement.

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues.

Trier les déchets par catégorie pour leur réutilisation ou retrait (CET ou recyclage).

Utiliser ou mettre en place les équipements de protection collective et individuelle adaptés à l'opération à réaliser.

Mettre en œuvre les moyens de protection collective.

Savoir lire un mode opératoire.

Utiliser un brise-béton, un perforateur, un éclateur en milieu immergé.

Connecter, raccorder et sécuriser des flexibles hydrauliques et pneumatiques.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	31/54

S'équiper des EPI afférents à la tâche à réaliser.

### **Savoir-faire organisationnels**

Analyser sa situation de travail et identifier les risques potentiels et mettre en œuvre les actions visant à les éliminer.

Anticiper et/ou signaler les manques d'information et de matériel nécessaires à la réalisation de la tâche.

Appliquer et respecter la méthode de travail définie.

Préparer ses équipements de protection et son outillage en fonction de la tâche à réaliser.

Nettoyer et ranger le matériel en fin de journée.

Organiser son intervention en milieu immergé.

Respecter les procédures de travail et de plongée.

Garder son calme en cas de danger.

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter le surveillant de plongée.

### **Savoir-faire relationnels**

Appliquer la règle des 4 A (arrêter, alerter, aménager, accueillir).

Identifier les interlocuteurs externes pouvant intervenir sur le chantier et leurs prérogatives.

Rendre compte verbalement des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.

Travailler en équipe.

Communiquer avec le surveillant de plongée de manière conventionnelle.

Appliquer les consignes de sécurité.

### **Savoirs**

Connaissance de la finalité des équipements de protection collectives et individuelles mobilisables dans l'opération mise en œuvre dans l'emploi.

Connaissance de l'habilitation électrique B0, H0, H0V Exécutant.

Connaissance des procédures de maintenance de premier niveau des petits matériels.

Connaissance des règles de prévention de travail liées à l'activité physique (PRAP).

Connaissance des risques des diverses addictions, du bruit, du travail au froid et à la chaleur, des chutes de plain-pied, des chutes d'objets, des irritations et des troubles musculosquelettiques.

Connaissance des types de déchets et les consignes de tri pour leur élimination (CET ou recyclage).

Connaissance des différents types d'ouvrages d'art et de constructions immergées : nature, matériaux utilisés, structure, fonction, etc.

Connaissance des risques liés à la démolition de maçonneries immergée.

Connaissance des EPI afférents à la tâche réalisée.

Connaissance des différents procédés de démolition.

Connaissance des risques pour l'environnement liés aux travaux de démolition.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	32/54

## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

### **Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de construction et d'entretien des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie depuis la surface**

#### **Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

En surface, à partir des consignes et des informations fournies par le Chef d'Opérations Hyperbares (COH), préparer l'intervention du scaphandrier opérateur, vérifier l'état du matériel avant l'intervention. Mettre en sécurité toute la zone en surface, baliser, positionner la signalisation temporaire et la maintenir en place. Réaliser les tests de fonctionnement du matériel avant la plongée. Aider à la mise à l'eau et à la sortie de l'eau du scaphandrier opérateur. Donner de la longueur et enrôler le narguilé en fonction du déplacement du scaphandrier opérateur. Sur ordre du surveillant de plongée, transmettre au scaphandrier opérateur le matériel et les outils demandés. Démarrer et éteindre un compresseur, une pompe hydraulique, un groupe électrogène. Assurer la maintenance de premier niveau du matériel utilisé. Assembler un coffrage au sol. En surface, s'il est en charge des manœuvres, guider par gestes conventionnels un engin de chantier, un engin de levage, une toupie à béton. Utiliser une pompe à béton, couler du béton. Contribuer en surface aux travaux de construction et permettre au scaphandrier opérateur de réaliser les tâches en sécurité et dans de bonnes conditions techniques. Mettre à poste le matériel de dégagement à jet d'eau pulsée, un système d'aspiration à air ou à eau, et assurer/sécuriser le matériel en surface. Sur ordre du surveillant de plongée mettre en service et stopper le compresseur, la pompe hydraulique.

#### **Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

En tant qu'aide-opérateur scaphandrier la compétence s'exerce en surface sur un chantier de travaux publics immergé, équipé d'un scaphandre si le professionnel occupe aussi la fonction de plongeur de secours. Il travaille en plein air ou sous abri, depuis la rive, un quai, dans un environnement industriel ou sur une embarcation. Les conditions environnementales de la plongée peuvent être difficiles et hostiles et engendrer des contraintes pour l'aide-opérateur scaphandrier : courants, froid, visibilité faible ou nulle du scaphandrier opérateur, faune et flore dangereuses, fluide à densité différente de 1, risques chimiques, bactériologiques et nucléaires.

Le travail s'effectue en équipe sous la responsabilité du COH. Pendant l'intervention du scaphandrier opérateur, l'aide-opérateur scaphandrier est en relation directe et permanente avec le surveillant de plongée. S'il est en charge des manœuvres, il est en relation directe avec les conducteurs d'engins et les fournisseurs : grue de levage, toupie pour béton prêt à l'emploi, etc.

Le professionnel travaille généralement en déplacement, en France ou à l'étranger, pour des opérations qui peuvent durer un jour ou plusieurs mois. Il peut travailler le week-end et les jours fériés, dans le respect de la réglementation en vigueur. Les horaires peuvent être aménagés en fonction des conditions climatiques, des marées et des contraintes du site. Le professionnel respecte les règles de sécurité individuelle et collective ainsi que la réglementation afférente aux travaux hyperbares. Des membres de son équipe ou des usagers des infrastructures contiguës à la zone de travaux peuvent être en situation de handicap.

#### **Critères de performance**

Le matériel de surface est vérifié avant l'immersion du scaphandrier opérateur.

Les ordres du surveillant de plongée sont respectés.

La communication avec le surveillant de plongée respecte les protocoles.

Le matériel de surface pour un chantier de maçonnerie sous-marine est correctement utilisé et entretenu.

Les actions de l'aide-opérateur scaphandrier contribuent efficacement au travail et à la sécurité du scaphandrier opérateur.

Les règles de sécurité sont mises en œuvre en surface.

L'aide-opérateur scaphandrier en surface maîtrise les gestes conventionnels de commandement et de communication.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	33/54

## **Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs**

### **Savoir-faire techniques**

Appliquer les modes opératoires définis dans l'entreprise et pour le chantier concernant la réglementation hygiène, sécurité, environnement.

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues.

Utiliser ou mettre en place les équipements de protection collective et individuelle adaptés à l'opération à réaliser.

Mettre en œuvre les moyens de protection individuelle et collective terrestre et maritime pour un chantier de travaux immergés.

Réaliser les opérations de maintenance de premier niveau du matériel de chantier thermique, électrique et hydraulique pour des travaux immergés.

Exploiter un plan de masse, de génie civil.

Utiliser les différents appareils de levage, choix, contrôle, techniques d'élingage.

Identifier les risques au regard de l'environnement.

Maîtriser les techniques de matelotage, savoir faire des nœuds.

Collecter et trier les déchets du chantier suivant leur classe en vue de leur recyclage et de leur évacuation.

Mettre en œuvre les mesures de protection de l'environnement.

### **Savoir-faire organisationnels**

Analyser sa situation de travail et identifier les risques potentiels et mettre en œuvre les actions visant à les éliminer.

Anticiper et/ou signaler les manques d'information et de matériel nécessaires à la réalisation de la tâche.

Appliquer et respecter la méthode de travail définie.

Préparer ses équipements de protection et son outillage en fonction de la tâche à réaliser.

Nettoyer et ranger le matériel en fin de journée.

Organiser son intervention en surface.

Respecter les procédures de travail.

Garder son calme en cas de danger.

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter le surveillant de plongée.

### **Savoir-faire relationnels**

Appliquer la règle des 4 A (arrêter, alerter, aménager, accueillir).

Identifier les interlocuteurs externes pouvant intervenir sur le chantier et leurs prérogatives.

Rendre compte verbalement des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.

Travailler en équipe.

Communiquer avec le scaphandrier de manière conventionnelle.

Appliquer les consignes de sécurité.

### **Savoirs**

Connaissance de la finalité des équipements de protection collectives et individuelles mobilisables dans l'opération mise en œuvre dans l'emploi.

Connaissance des principales catégories de handicap.

Connaissance des procédures de maintenance de premier niveau des petits matériels.

Connaissance des règles de prévention de travail liées à l'activité physique (PRAP).

Connaissance des risques des diverses addictions, du bruit, du travail au froid et à la chaleur, des chutes de plain-pied, des chutes d'objets, des irritations et des troubles musculosquelettiques.

Connaissance des différents types d'ouvrages immergés en maçonnerie.

Connaissance des risques pour l'environnement liés aux travaux de maçonnerie en milieu immergé.

Connaissance des techniques de fabrication et de mise en œuvre des mortiers et bétons.

Connaissance des techniques de coffrage simple.

Connaissance des bases du calcul : Quatre opérations, pourcentages, pentes, règle de trois, surfaces et volumes simples.

Connaissance des mesures de prévention des risques pour la sécurité des hommes lors aux travaux de maçonnerie en milieu immergé.

Connaissance des mesures de protection de l'environnement liées aux opérations de relevé et de reconnaissance en milieu immergé.

Connaissance des conditions d'utilisation du matériel simple de mesure, de métrologie et de positionnement.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	34/54

Connaissance du vocabulaire technique associé aux ouvrages immergés : barrages, canaux, ponts, ports, site industriel, etc.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	35/54



## Assembler et démonter mécaniquement des éléments immergés

### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir des consignes et des informations fournies (plans, notices de montage/démontage, modes opératoires, etc.) par le Chef d'Opérations Hyperbares (COH). Dans un premier temps, en vue de réaliser un assemblage, en surface façonner les différentes pièces mécaniques, définir, préparer et vérifier les outils adaptés à la tâche.

Dans un second temps, en milieu immergé, réceptionner et positionner les éléments à fixer, les assembler par vissage, clavetage ou par brides, réaliser le serrage à l'aide de clés ordinaires, d'une clé dynamométrique, d'un tensionneur hydraulique ou d'une clé à choc. Pour un démontage d'éléments en milieu immergé, élinguer ou amarrer la pièce à démonter, la déboulonner ou déclaveter, et la désolidariser de son support.

### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

En tant que scaphandrier opérateur, la compétence s'exerce sur un chantier de travaux publics immergé, équipé d'un scaphandre. Les conditions environnementales peuvent être difficiles et hostiles : courants, froid, visibilité faible ou nulle du scaphandrier opérateur, faune et flore dangereuses, fluide à densité différente de 1, risques chimiques, bactériologiques et nucléaires. La préparation des outils s'effectue en surface.

Le travail s'effectue en équipe sous la responsabilité du COH. Le scaphandrier opérateur est en communication directe et permanente avec le surveillant de plongée et il est assisté depuis la surface par l'aide-opérateur scaphandrier. Les reconnaissances, relevés et contrôles sont effectués sous l'eau.

Le scaphandrier opérateur travaille essentiellement en déplacement, en France ou à l'étranger, pour des opérations qui peuvent durer un jour ou plusieurs mois. Il peut travailler le week-end et les jours fériés, dans le respect de la réglementation en vigueur. Les horaires peuvent être aménagés en fonction des conditions climatiques, des marées et des contraintes du site. Le scaphandrier opérateur respecte les règles de sécurité individuelle et collective ainsi que la réglementation afférente aux travaux hyperbares.

### Critères de performance

Les précautions lors de l'intervention à proximité de réseaux électriques sous tension sont connues et appliquées (B0, H0, H0V Exécutant).

Le plan de montage est respecté.

Les éléments sont positionnés et permettent l'assemblage.

Le couple de serrage de la boulonnerie est respecté.

Le mode opératoire et l'ordre de montage et de démontage sont respectés.

### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

#### Savoir-faire techniques

Appliquer les modes opératoires définis dans l'entreprise et pour le chantier concernant la réglementation hygiène, sécurité, environnement.

Choisir des appareils de levage adaptés en fonction de la charge à déplacer (Charge Maximum Utile : CMU).

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues.

Utiliser ou mettre en place les équipements de protection collective et individuelle adaptés à l'opération à réaliser.

Vérifier la conformité des appareils de levage pour la manutention des éléments (nature, classe de résistance, état de vétusté, date de péremption et/ou de vérification).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	37/54

Mettre en œuvre les moyens de protection collective lors des travaux de démontage d'ouvrages métalliques immergés.  
 Exploiter un plan d'assemblage mécanique.  
 Connecter, raccorder et sécuriser des flexibles hydrauliques et pneumatiques.  
 Utiliser une clé dynamométrique, une clé à choc, un tensionneur hydraulique, un casse boulons hydraulique.  
 Monter et démonter une clavette.  
 S'équiper des EPI afférents à la tâche à réaliser.  
 Sécuriser par élingage une pièce pendant le montage et le démontage.

### **Savoir-faire organisationnels**

Analyser sa situation de travail et identifier les risques potentiels et mettre en œuvre les actions visant à les éliminer.  
 Anticiper et/ou signaler les manques d'information et de matériel nécessaires à la réalisation de la tâche.  
 Appliquer et respecter la méthode de travail définie.  
 Préparer ses équipements de protection et son outillage en fonction de la tâche à réaliser.  
 Nettoyer et ranger le matériel en fin de journée.  
 S'assurer régulièrement du bon état des appareils de manutention et de levage et leur adaptation (limite d'utilisation, état d'usure, CMU).  
 Organiser son intervention en milieu immergé.  
 Respecter les procédures de travail et de plongée.  
 Garder son calme en cas de danger.  
 Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter le surveillant.

### **Savoir-faire relationnels**

Appliquer la règle des 4 A (arrêter, alerter, aménager, accueillir).  
 Identifier les interlocuteurs externes pouvant intervenir sur le chantier et leurs prérogatives.  
 Rendre compte verbalement des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.  
 Travailler en équipe.  
 Communiquer avec le surveillant de manière conventionnelle.  
 Appliquer les consignes de sécurité.

### **Savoirs**

Connaissance de la finalité des équipements de protection collectives et individuelles mobilisables dans l'opération mise en œuvre dans l'emploi.  
 Connaissance de l'habilitation électrique B0, H0, HOV Exécutant.  
 Connaissance des procédures de maintenance de premier niveau des petits matériels.  
 Connaissance des règles de prévention de travail liées à l'activité physique (PRAP).  
 Connaissance des risques des diverses addictions, du bruit, du travail au froid et à la chaleur, des chutes de plain-pied, des chutes d'objets, des irritations et des troubles musculosquelettiques.  
 Connaissance des différents types d'ouvrages métalliques immergés démontables.  
 Connaissance des phénomènes de corrosion en particulier électrolytique.  
 Connaissance des différents termes et systèmes de boulonnerie : vis, écrous, boulons, goujons, rondelles, métrique, gaz, etc.  
 Connaissance des notions de couple de serrage.  
 Connaissance des EPI afférents à la tâche réalisée.  
 Connaissance des risques pour l'environnement liés aux travaux de démontage d'ouvrages métalliques immergés.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	38/54

## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 10

### Découper des éléments métalliques immergés à l'aide d'un oxy-arc

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir des consignes et des informations fournies (plans, notices d'utilisation des matériels, modes opératoires, etc.) par le Chef d'Opérations Hyperbares (COH). Dans un premier temps, en surface, préparer et contrôler les matériels. Dans un second temps, en milieu immergé, réaliser les traçages, positionner les événements nécessaires à l'évacuation des gaz, transmettre les ordres de mise en tension au surveillant de plongée pour découper les éléments métalliques au moyen d'un oxy-arc dans le respect des règles de prévention. A l'issue de la découpe, et après vérification que celle-ci soit réalisée parfaitement (sans fusibles restants), transmettre les ordres de mise hors tension du matériel, finaliser son intervention en procédant au tri et à l'évacuation des déchets tout en préservant la zone des travaux.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

En tant que scaphandrier opérateur, la compétence s'exerce sur un chantier de travaux publics immergé, équipé d'un scaphandre. Les conditions environnementales peuvent être difficiles et hostiles : courants, froid, visibilité faible ou nulle du scaphandrier opérateur, la faune et la flore dangereuses, fluide à densité différente de 1, risques chimiques, bactériologiques et nucléaires.

Le travail s'effectue en équipe sous la responsabilité du COH. Le scaphandrier opérateur est en communication directe et permanente avec le surveillant de plongée et il est assisté depuis la surface par l'aide-opérateur scaphandrier. Les reconnaissances, relevés et contrôles sont effectués sous l'eau.

Le scaphandrier opérateur travaille essentiellement en déplacement, en France ou à l'étranger, pour des opérations qui peuvent durer un jour ou plusieurs mois. Il peut travailler le week-end et les jours fériés, dans le respect de la réglementation en vigueur. Les horaires peuvent être aménagés en fonction des conditions climatiques, des marées et des contraintes du site. Le scaphandrier opérateur respecte les règles de sécurité individuelle et collective ainsi que la réglementation afférente aux travaux hyperbares.

#### Critères de performance

Les précautions lors de l'intervention à proximité de réseaux électriques sous tension sont connues et appliquées (B0, H0, H0V Exécutant).

Le matériel de découpage à l'oxy-arc est vérifié.

Les événements, si nécessaires, sont positionnés de manière à évacuer les gaz.

L'oxy-arc est utilisé selon les recommandations du constructeur.

La position du professionnel lui permet de travailler en sécurité.

Les ordres de mise en et hors tension sont transmis au surveillant de plongée.

L'ouvrage ou la partie d'ouvrage est découpé.

Les nuisances pour l'environnement du chantier sont maîtrisées.

Les éléments et ouvrages à proximité du chantier sont préservés.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

##### Savoir-faire techniques

Appliquer les modes opératoires définis dans l'entreprise et pour le chantier concernant la réglementation hygiène, sécurité, environnement.

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues.

Trier les déchets par catégorie pour leur réutilisation ou retrait (CET ou recyclage).

Utiliser ou mettre en place les équipements de protection collective et individuelle adaptés à l'opération à réaliser.

Connecter, raccorder et sécuriser des flexibles hydrauliques et pneumatiques.

Utiliser un oxy-arc pour des travaux de découpage en milieu immergé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	39/54

Réaliser des événements et évaluer leur efficacité, mettre en œuvre les techniques complémentaires d'évacuation des gaz.  
Faire un point d'élingage équilibré.

### **Savoir-faire organisationnels**

Analyser sa situation de travail et identifier les risques potentiels et mettre en œuvre les actions visant à les éliminer.  
Anticiper et/ou signaler les manques d'information et de matériel nécessaires à la réalisation de la tâche.  
Appliquer et respecter la méthode de travail définie.  
Préparer ses équipements de protection et son outillage en fonction de la tâche à réaliser.  
Nettoyer et ranger le matériel en fin de journée.  
Organiser son intervention en milieu immergé.  
Respecter les procédures de travail et de plongée.  
Garder son calme en cas de danger.  
Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter le surveillant de plongée.

### **Savoir-faire relationnels**

Appliquer la règle des 4 A (arrêter, alerter, aménager, accueillir).  
Identifier les interlocuteurs externes pouvant intervenir sur le chantier et leurs prérogatives.  
Rendre compte verbalement des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.  
Travailler en équipe.  
Communiquer avec le surveillant de plongée de manière conventionnelle.  
Appliquer les consignes de sécurité.

### **Savoirs**

Connaissance de la finalité des équipements de protection collectives et individuelles mobilisables dans l'opération mise en œuvre dans l'emploi.  
Connaissance de l'habilitation électrique B0, H0, H0V Exécutant.  
Connaissance des procédures de maintenance de premier niveau des petits matériels.  
Connaissance des règles de prévention de travail liées à l'activité physique (PRAP).  
Connaissance des risques des diverses addictions, du bruit, du travail au froid et à la chaleur, des chutes de plain-pied, des chutes d'objets, des irritations et des troubles musculosquelettiques.  
Connaissance des types de déchets et les consignes de tri pour leur élimination (CET ou recyclage).  
Connaissance des différents types d'ouvrages métalliques immergés.  
Connaissance des procédures de sécurité liées à l'utilisation de gaz combustibles en milieu immergé.  
Connaissance des risques liés à l'utilisation de matériels électriques en milieu immergé : champ de propagation.  
Connaissance des principes de l'hydrolyse de l'eau et la nécessité de créer des événements.  
Connaissance des procédures liées à la découpe d'un câble ou d'une chaîne en tension mécanique.  
Connaissance des EPI afférents à la tâche réalisée.  
Connaissance des différentes méthodes de découpage en milieu immergé : scie à métaux, chalumeau, tronçonneuse à matériaux (lapidaire), lance thermique, câble ou à chaîne diamantée, cisaille, grignoteuse hydraulique, lance à eau très haute pression.  
Connaissance des risques pour l'environnement liés aux travaux de découpage à l'oxy-arc en milieu immergé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	40/54

## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 11

### Souder des éléments métalliques immergés

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir des consignes et des informations fournies (plans, notices d'utilisation des matériels, modes opératoires, etc.) par le Chef d'Opérations Hyperbares (COH). Dans un premier temps, en vue de réaliser un assemblage par soudure, en surface façonner les différentes pièces métalliques, définir, préparer et vérifier les matériels nécessaires à la tâche. Dans un second temps, en milieu immergé, décaper et chanfreiner les pièces métalliques supports, réceptionner et positionner les éléments à fixer, positionner les événements nécessaires à l'évacuation des gaz, transmettre les ordres de mise sous tension au surveillant de plongée, effectuer les cordons de soudure à l'aide d'électrodes enrobées pour assembler deux pièces métalliques dans le respect des règles de prévention. A l'issue des soudures, transmettre les ordres de mise hors tension du matériel, finaliser son intervention en procédant au tri et à l'évacuation des déchets tout en préservant la zone des travaux.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

En tant que scaphandrier opérateur, la compétence s'exerce sur un chantier de travaux publics immergé, équipé d'un scaphandre. Les conditions environnementales peuvent être difficiles et hostiles : courants, froid, visibilité faible ou nulle du scaphandrier opérateur, faune et flore dangereuses, fluide à densité différente de 1, risques chimiques, bactériologiques. Les opérations de soudage peuvent être soumises à une réglementation. Dans ce cas, le scaphandrier opérateur doit posséder un certificat de qualification adapté.

Le travail s'effectue en équipe sous la responsabilité du COH. Le scaphandrier opérateur est en communication directe et permanente avec le surveillant de plongée et il est assisté depuis la surface par l'aide-opérateur scaphandrier. Les reconnaissances, relevés et contrôles sont effectués sous l'eau.

Le scaphandrier opérateur travaille essentiellement en déplacement, en France ou à l'étranger, pour des opérations qui peuvent durer un jour ou plusieurs mois. Il peut travailler le week-end et les jours fériés, dans le respect de la réglementation en vigueur. Les horaires peuvent être aménagés en fonction des conditions climatiques, des marées et des contraintes du site. Le scaphandrier opérateur respecte les règles de sécurité individuelle et collective ainsi que la réglementation afférente aux travaux hyperbares.

#### Critères de performance

Les précautions lors de l'intervention à proximité de réseaux électriques sous tension sont connues et appliquées (B0, H0, H0V Exécutant).

Le matériel de soudage est vérifié sous l'eau avant le démarrage des travaux.

Les événements, si nécessaires, sont positionnés de manière à évacuer les gaz.

Le scaphandrier opérateur ne se trouve pas entre la masse électrique et l'arc.

Les ordres de mise en et hors tension sont transmis au surveillant de plongée.

La soudure est homogène.

La résistance mécanique de la soudure répond à son utilisation.

L'intégrité du matériel est préservée.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

##### Savoir-faire techniques

Appliquer les modes opératoires définis dans l'entreprise et pour le chantier concernant la réglementation hygiène, sécurité, environnement.

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues.

Trier les déchets par catégorie pour leur réutilisation ou retrait (CET ou recyclage).

Utiliser ou mettre en place les équipements de protection collective et individuelle adaptés à l'opération à réaliser.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	41/54

Mettre en œuvre les moyens de protection collective.  
 Réaliser des soudures descendantes et à plat.  
 Utiliser l'intégralité d'un équipement de soudure : un poste de soudure, sectionneur, câbles, pince.  
 Estimer et commander l'ampérage de l'appareil de soudure au surveillant de plongée.  
 Faire des événements pour évacuer les gaz et prévenir les explosions.  
 Évaluer l'efficacité des événements et mettre en œuvre les techniques complémentaires d'évacuation des gaz.  
 Utiliser les EPI afférents à la tâche à réaliser.  
 Réaliser les opérations de maintenance de premier niveau du matériel de chantier thermique, électrique et hydraulique.

### **Savoir-faire organisationnels**

Analyser sa situation de travail et identifier les risques potentiels et mettre en œuvre les actions visant à les éliminer.  
 Anticiper et/ou signaler les manques d'information et de matériel nécessaires à la réalisation de la tâche.  
 Appliquer et respecter la méthode de travail définie.  
 Préparer ses équipements de protection et son outillage en fonction de la tâche à réaliser.  
 Nettoyer et ranger le matériel en fin de journée.  
 Organiser son intervention en milieu immergé.  
 Respecter les procédures de travail et de plongée.  
 Garder son calme en cas de danger.  
 Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter le surveillant de plongée.

### **Savoir-faire relationnels**

Appliquer la règle des 4 A (arrêter, alerter, aménager, accueillir).  
 Identifier les interlocuteurs externes pouvant intervenir sur le chantier et leurs prérogatives.  
 Rendre compte verbalement des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.  
 Travailler en équipe.  
 Communiquer avec le surveillant de plongée de manière conventionnelle.  
 Appliquer les consignes de sécurité.

### **Savoirs**

Connaissance de la finalité des équipements de protection collectives et individuelles mobilisables dans l'opération mise en œuvre dans l'emploi.  
 Connaissance de l'habilitation électrique B0, H0, H0V Exécutant.  
 Connaissance des procédures de maintenance de premier niveau des petits matériels.  
 Connaissance des règles de prévention de travail liées à l'activité physique (PRAP).  
 Connaissance des risques des diverses addictions, du bruit, du travail au froid et à la chaleur, des chutes de plain-pied, des chutes d'objets, des irritations et des troubles musculosquelettiques.  
 Connaissance des types de déchets et les consignes de tri pour leur élimination (CET ou recyclage).  
 Connaissance des différents types d'ouvrages métalliques immergés.  
 Connaissance des risques liés à l'utilisation de matériels électriques en milieu immergé : champ de propagation.  
 Connaissance des principes de la soudure à l'arc.  
 Connaissance des principes de l'hydrolyse de l'eau et la nécessité de créer des événements.  
 Connaissance des EPI afférents à la tâche réalisée, dont l'écran de protection visuelle.  
 Connaissance des risques pour l'environnement liés aux travaux de soudage en milieu immergé.  
 Connaissance des techniques de soudage à plat, en corniche supérieure, descendante.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	42/54

## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 12

### **Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface**

#### **Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

En surface, à partir des consignes et des informations fournies par le Chef d'Opérations Hyperbares (COH), préparer l'intervention du scaphandrier opérateur, vérifier l'état du matériel avant l'intervention. Mettre en sécurité toute la zone en surface, baliser, positionner la signalisation temporaire et la maintenir en place. Réaliser les tests de fonctionnement du matériel avant la plongée. Aider à la mise à l'eau et à la sortie de l'eau du scaphandrier opérateur. Donner de la longueur et enrôler le narguilé en fonction du déplacement de l'opérateur scaphandrier. Sur ordre du surveillant de plongée, transmettre au scaphandrier opérateur le matériel et les outils demandés. Démarrer et éteindre un compresseur, une pompe hydraulique, un groupe électrogène. Assurer sa maintenance de premier niveau du matériel utilisé. Décaper et découper des pièces métalliques à assembler, assembler mécaniquement des pièces métalliques, effectuer les cordons de soudure simples. Contribuer en surface aux travaux de construction et permettre au scaphandrier opérateur de réaliser les tâches en sécurité et dans de bonnes conditions techniques.

#### **Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

En tant qu'aide-opérateur scaphandrier la compétence s'exerce en surface sur un chantier de travaux publics immergé, équipé d'un scaphandre si le professionnel occupe aussi la fonction de plongeur de secours. Il travaille en plein air ou sous abri, depuis la rive, un quai, dans un environnement industriel ou sur une embarcation. Les conditions environnementales de la plongée peuvent être difficiles et hostiles et engendrer des contraintes pour l'aide-opérateur scaphandrier : les courants, froid, visibilité faible ou nulle du scaphandrier opérateur, faune et flore dangereuses, fluide à densité différente de 1, risques chimiques, bactériologiques et nucléaires.

Le travail s'effectue en équipe sous la responsabilité du COH. Pendant l'intervention du scaphandrier opérateur, l'aide-opérateur scaphandrier est en relation directe et permanente avec le surveillant de plongée.

Le professionnel travaille généralement en déplacement, en France ou à l'étranger, pour des opérations qui peuvent durer un jour ou plusieurs mois. Il peut travailler le week-end et les jours fériés, dans le respect de la réglementation en vigueur. Les horaires peuvent être aménagés en fonction des conditions climatiques, des marées et des contraintes du site. Le professionnel respecte les règles de sécurité individuelle et collective ainsi que la réglementation afférente aux travaux hyperbares. Des membres de son équipe ou des usagers des infrastructures contiguës à la zone de travaux peuvent être en situation de handicap.

#### **Critères de performance**

Le matériel de soudure est vérifié avant l'immersion du scaphandrier opérateur.

Les ordres du COH sont respectés.

La communication avec le surveillant de plongée respecte les protocoles.

Le matériel de surface pour un chantier de soudure sous-marine est correctement utilisé et entretenu.

Les actions de l'aide-opérateur scaphandrier contribuent efficacement au travail et à la sécurité du scaphandrier opérateur.

Les règles de sécurité sont mises en œuvre en surface.

L'aide-opérateur scaphandrier en surface maîtrise les gestes conventionnels de commandement et de communication.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	43/54

## **Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs**

### **Savoir-faire techniques**

Appliquer les modes opératoires définis dans l'entreprise et pour le chantier concernant la réglementation hygiène, sécurité, environnement.

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues.

Utiliser ou mettre en place les équipements de protection collective et individuelle adaptés à l'opération à réaliser.

Mettre en œuvre les moyens de protection individuelle et collective terrestre et maritime pour un chantier de travaux immergés.

Réaliser les opérations de maintenance de premier niveau du matériel de chantier thermique, électrique et hydraulique pour des travaux immergés.

Exploiter un plan de masse de génie mécanique.

Réaliser des soudures simples.

Connecter, raccorder et sécuriser les câbles de l'appareil de soudure sous-marine.

Connecter, raccorder et sécuriser des flexibles hydrauliques et pneumatiques.

Vérifier, utiliser et entretenir un groupe de soudure autonome de travaux publics.

Régler l'ampérage de l'appareil de soudure à partir des consignes du surveillant de plongée.

Utiliser les EPI afférents à la tâche à réaliser.

Maîtriser les techniques de matelotage, savoir faire des nœuds.

Collecter et trier les déchets du chantier suivant leur classe en vue de leur recyclage et de leur évacuation.

### **Savoir-faire organisationnels**

Analyser sa situation de travail et identifier les risques potentiels et mettre en œuvre les actions visant à les éliminer.

Anticiper et/ou signaler les manques d'information et de matériel nécessaires à la réalisation de la tâche.

Appliquer et respecter la méthode de travail définie.

Préparer ses équipements de protection et son outillage en fonction de la tâche à réaliser.

Nettoyer et ranger le matériel en fin de journée.

Organiser son intervention en surface.

Respecter les procédures de travail.

Garder son calme en cas de danger.

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter le surveillant de plongée.

### **Savoir-faire relationnels**

Appliquer la règle des 4 A (arrêter, alerter, aménager, accueillir).

Identifier les interlocuteurs externes pouvant intervenir sur le chantier et leurs prérogatives.

Rendre compte verbalement des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés.

Travailler en équipe.

Communiquer avec le scaphandrier de manière conventionnelle.

Appliquer les consignes de sécurité.

### **Savoirs**

Connaissance de la finalité des équipements de protection collectives et individuelles mobilisables dans l'opération mise en œuvre dans l'emploi.

Connaissance des principales catégories de handicap.

Connaissance des procédures de maintenance de premier niveau des petits matériels.

Connaissance des règles de prévention de travail liées à l'activité physique (PRAP).

Connaissance des risques des diverses addictions, du bruit, du travail au froid et à la chaleur, des chutes de plain-pied, des chutes d'objets, des irritations et des troubles musculosquelettiques.

Connaissance des différents types d'ouvrages métalliques immergés.

Connaissance des EPI pour souder.

Connaissance des risques pour l'environnement liés aux travaux de soudage en milieu immergé.

Connaissance des techniques de soudage simple.

Connaissance des bases du calcul : Quatre opérations, pourcentages, pentes, règle de trois, surfaces et volumes simples.

Connaissance des mesures de prévention des risques pour la sécurité des hommes lors aux travaux sur des ouvrages métalliques en milieu immergé.

Connaissance des mesures de protection de l'environnement liées aux opérations de relevé et de reconnaissance en milieu immergé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	44/54

Connaissance des conditions d'utilisation du matériel simple de mesure, de métrologie et de positionnement.

Connaissance du vocabulaire technique associé aux ouvrages immergés : barrages, canaux, ponts, ports, site industriel, etc.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	45/54



## FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

### Communiquer

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En immersion, effectuer une description sommaire de l'ouvrage immergé au surveillant de plongée et au responsable du chantier. En temps réel, rendre compte oralement au surveillant de plongée de ses observations et de sa progression. À l'issue de la plongée, échanger avec le surveillant de plongée et le Chef d'Opérations Hyperbares (COH), pour valider et compléter les informations transmises.

#### Critères de performance

Le protocole de communication entre membres de l'équipe est respecté.  
Le vocabulaire employé pour décrire la situation est en adéquation avec le contexte d'intervention.  
La description orale des observations est précise.

### Travailler et coopérer au sein d'un collectif

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le scaphandrier est en liaison permanente avec le surveillant de plongée pour lui transmettre des informations sur la situation rencontrée sous l'eau et demander des opérations à mener depuis la surface. Le scaphandrier opérateur est guidé depuis la surface par le surveillant de plongée grâce aux informations sur les paramètres de plongée et la situation en surface. Il est assisté depuis la surface par l'aide-opérateur scaphandrier qui lui met à disposition les outils et matériels nécessaires aux tâches qu'il exécute.

Lors d'opérations de relevés, de positionnements et de contrôle d'ouvrages immergés, avant la plongée l'équipe s'accorde sur les informations à recueillir par le scaphandrier opérateur et les opérations que chaque membre de l'équipe doit réaliser pour mener à bien l'opération. Durant la plongée le scaphandrier opérateur, le surveillant de plongée et l'aide-opérateur scaphandrier collaborent pour réaliser des relevés ou positionner des points particuliers. Une fois les informations recueillies en immersion, l'équipe partage les informations et données obtenues, pour permettre à un représentant du client ou de l'entreprise de compléter les plans ou schémas et rédiger le compte rendu d'observation.

Pour réaliser des travaux sur des ouvrages en maçonnerie ou métalliques, l'équipe prépare l'intervention et se coordonne pour amener les matériels et les matériaux à l'emplacement des travaux. Le scaphandrier opérateur en immersion fournit au surveillant de plongée des informations complémentaires sur le contexte réel d'intervention. Ces informations viennent ajuster le plan d'action préalablement établi.

#### Critères de performance

Les protocoles de plongée sont respectés au regard de la fonction occupée.  
La collaboration entre les membres de l'équipe permet au scaphandrier opérateur de mener à bien l'inspection, le relevé, le contrôle et les travaux sur l'ouvrage ou de l'élément immergé.  
La coopération et le partage d'informations entre le scaphandrier opérateur et le surveillant de plongée permettent la rédaction du compte rendu.  
La collaboration entre les membres de l'équipe permet au scaphandrier opérateur de travailler en sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	47/54

## **Respecter des règles et des procédures**

### **Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

Le scaphandrier opérateur travaille en lien direct et permanent avec le surveillant de plongée, qui définit et fait appliquer les consignes de sécurité. Il suit ces consignes et il se conforme aux règles et usages de sa profession, en particulier pour la sécurité, la santé et l'hygiène au travail. Les risques sont permanents en plongée : le scaphandrier opérateur prend en compte et applique les règles de sécurité inhérentes au travail en milieu immergé. Il prépare et contrôle ses équipements. Il analyse et minimise les risques et les nuisances liés à ses interventions. Il sécurise la zone en fonction de l'analyse du risque ; il prend les mesures conservatoires lors d'un accident.

### **Critères de performance**

Les consignes et les règles de sécurité et d'hygiène sont respectées.

Le contrôle des équipements est réalisé.

La zone à risque est sécurisée.

Les risques et les nuisances sont minimisés.

Les mesures conservatoires lors d'un accident sont adaptées.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	48/54

## Glossaire technique

### Densité 1 :

La densité de référence de l'eau. Le scaphandrier intervient dans des milieux liquides tels que l'eau, mais aussi d'autres fluides, dont certains ont une densité supérieure ou inférieure à 1.

Masse volumique en kg/m<sup>3</sup> :

- de l'eau à 4 °C ; 1 000,00
- de l'eau de mer ; 1 000 à 1029
- de l'essence ; 750
- de l'éthanol ; 789
- du gazole ; 850
- de la glycérine ; 1 260
- de l'huile d'olive ; 920
- du lait ; 1 030

### Chef d'Opérations Hyperbares (COH) :

En milieu subaquatique pour des opérations de travaux publics, il coordonne l'équipe et il dirige la plongée.

### Frapper des appareils :

Connecter des appareils.

### Frapper une bosse :

Opération réalisée en l'absence de points d'amarrage.

### Parachute :

Un parachute de palier est un équipement de plongée sous-marine qui s'utilise lors d'un palier de décompression. Il sert à signaler des plongeurs en immersion.

### Chameau :

Un chameau permet de remonter des objets immergés. C'est un ballon en plastique fermé et gonflé d'air.

### Oxy-arc :

L'oxy-arc est un outil de découpe à l'oxygène maintenu en température par un arc électrique entre une électrode et le métal à découper.

### Rainures de batardeau :

Le batardeau est un barrage ou une digue. Il est destiné à la retenue provisoire d'eau. Il est utilisé en vue d'exercer une activité en aval de celui-ci. Les rainures permettent la mise en place du batardeau.

### Narguilé :

Dispositif d'alimentation depuis la surface en mélange respiratoire.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	49/54

**Plongée en bulle :**

Méthode de plongée utilisant une structure semi-ouverte immergeable dénommée « bulle », reliée à l'installation de surface par un câble porteur. Alimentée en air ou en mélange respiratoire par un ombilical depuis la surface, la bulle, qui comprend une zone à sec dans sa partie supérieure, joue un rôle d'ascenseur en emmenant un ou deux opérateurs sur le fond et constitue un abri pour l'opérateur au voisinage du lieu de travail et pendant la décompression. Pendant la phase d'immersion, l'opérateur est relié à la bulle par un narguilé.

**Plongée à l'aide d'un système :**

Méthode de plongée dans laquelle les moyens mis en œuvre permettent le transfert sous pression, à l'aide d'une tourelle ou d'un autre moyen d'intervention équivalent, du personnel entre le chantier immergé et une installation hyperbare.

**Plongée en scaphandre autonome :**

Méthode pour laquelle l'opérateur porte sur lui sa réserve de gaz respiratoire indépendamment de toute autre source d'alimentation.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	50/54

# Glossaire du REAC

## Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

## Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

## Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

## Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

## Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

## Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

## Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

## Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	51/54

### **Savoir-faire organisationnel**

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

### **Savoir-faire relationnel**

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

### **Savoir-faire technique**

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

### **Titre professionnel**

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
STP	REAC	TP-01314	03	17/12/2025	17/12/2025	52/54

**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."



# REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Scaphandrier travaux publics

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	1/46



## 1. Références de la spécialité

**Intitulé du titre professionnel : Scaphandrier travaux publics**

**Sigle du titre professionnel : STP**

**Niveau : 3** (Cadre national des certifications 2019)

**Code(s) NSF : 231s - Production mines et carrières, ouvrages de voirie et réseaux de transport, relevés topographiques**

**Code(s) ROME : I1502**

**Formacode : 15480, 22054**

**Date de l'arrêté : 02/12/2025**

**Date de parution au JO de l'arrêté : 11/12/2025**

**Date d'effet de l'arrêté : 26/02/2026**

## 2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

**Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.**

*Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.*

*L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014>, rubrique textes réglementaires/documents techniques.*

*La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.*

## 3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel STP

**Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :**

- a) *Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.*
- b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- c) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*
- d) *D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.*

**Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.**

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	3/46

### 3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	<p>Effectuer des reconnaissances, des relevés et des contrôles en milieu immergé</p> <p>Positionner un ouvrage immergé</p> <p>Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface</p> <p>Lever et déplacer un élément en milieu immergé</p> <p>Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de construction et d'entretien des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie depuis la surface</p> <p>Assembler et démonter mécaniquement des éléments immergés</p> <p>Découper des éléments métalliques immergés à l'aide d'un oxy-arc</p> <p>Souder des éléments métalliques immergés</p> <p>Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface</p>	04 h 30 min	<p>La mise en situation professionnelle comprend trois phases.</p> <p><u>Première phase d'une durée de 00 h 30 min</u> : le candidat occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier.</p> <p>À partir d'un dossier technique et de consignes, sous les directives du surveillant de plongée, il réalise les opérations de vérifications et d'entretien des matériels qui seront utilisés en deuxième phase.</p> <p><u>Deuxième phase d'une durée de 02 h 00 min</u> : le candidat occupe la fonction de scaphandrier opérateur.</p> <p>À partir d'un dossier technique et de consignes, sous les directives du surveillant de plongée, le candidat effectue dans un premier temps une reconnaissance d'un ou plusieurs ouvrages et le positionnement d'un point ou d'un ouvrage immergé. Ensuite, il procède à des travaux de levage, d'assemblage, de soudure et de découpage d'un ouvrage ou d'une partie d'ouvrage métallique. Il est assisté en surface par un aide-opérateur scaphandrier.</p> <p><u>Troisième phase d'une durée de 02 h 00 min</u> : le candidat occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier.</p> <p>À partir d'un dossier technique et de consignes, sous les directives du surveillant de plongée, le candidat assiste depuis la surface le scaphandrier opérateur qui réalise la première phase de la mise en situation professionnelle.</p>
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	<p>Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface</p> <p>Dégager un ouvrage immergé à l'aide d'un jet d'eau pulsée, d'un système d'aspiration à air ou à eau</p> <p>Construire et réparer un ouvrage immergé en maçonnerie</p> <p>Démolir un ouvrage immergé en maçonnerie à l'aide d'un marteau piqueur</p> <p>Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de construction et d'entretien des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie depuis la surface</p> <p>Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface</p>	00 h 30 min	Se référer au paragraphe "Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s)" du présent document page suivante.
<b>Entretien final</b>		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (00 h 10 min).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	4/46

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	05 h 20 min	

### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Avant le démarrage de la session d'examen, le responsable de session vérifie que le candidat est en possession d'un CAH mention A classe 2 en cours de validité et qu'il est à jour de la visite médicale hyperbare.

La mise en situation professionnelle est proposée au candidat avant le questionnement à partir de production(s).

En phase 2, le candidat occupe la fonction de scaphandrier opérateur et, en phases 1 et 3, la fonction d'aide-opérateur scaphandrier.

Un membre du jury occupe la fonction de surveillant de plongée durant la phase 2, il est en liaison permanente (vidéo et son) avec le candidat occupant la fonction de scaphandrier opérateur.

À partir de la situation d'évaluation et des consignes proposées dans le dossier technique d'évaluation et de la nature du site, le surveillant de plongée donne les consignes au candidat pour la réalisation des tâches demandées.

L'évaluation des phases 2 et 3 commence lorsque le candidat est immergé à la profondeur du poste de travail.

### Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Avant le questionnement à partir de production(s), le responsable de session remet au jury sous forme de dossier nominatif, l'ensemble des documents produits par le candidat.

Le jury questionne le candidat sur la base de ses productions techniques.

Les productions réalisées sont issues :

De travaux réalisés en formation ou en entreprise, en s'appuyant sur **les règles spécifiques à chaque compétence évaluée**. Les dossiers supports traités sont d'un niveau de complexité équivalent, les productions doivent permettre de mettre en évidence la maîtrise des compétences par le candidat. Elles doivent obligatoirement répondre au cahier des charges décrit ci-après. La conformité des dossiers vis-à-vis du cahier des charges est vérifiée par une personne compétente désignée par le responsable de session.

Le responsable de session **nomme un accompagnateur** qui peut être un formateur qui a été chargé de la formation ou de l'accompagnement du candidat. Il a pour mission d'assister le candidat dans la rédaction et la présentation des documents explicatifs composant le dossier support.

### Règles de rédaction du dossier support :

Le dossier, dans un des deux formats A4 ou A3, est remis au responsable de session. Il est constitué :

- d'une page de garde mentionnant le nom, le prénom et la date ;
- d'un sommaire ;
- deux à trois pages recto descriptives par compétences, hors annexes.

Le dossier est fourni sur support papier et numérique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	5/46

### **Rétro-planning des livrables à remettre au responsable de session par le candidat :**

- Au moins **cinq jours ouvrés** avant la session d'examen, son dossier sur support papier et numérique.

### **Règles communes à chaque compétence évaluée :**

- Le dossier remis par le candidat décrit à minima pour chaque compétence :
  - L'objet de la mission ;
  - La description des contextes professionnels ;
  - Les conditions de mise en œuvre ;
  - Les moyens mis à disposition, les consignes écrites ou orales, la méthode employée, les matériels mobilisés, relations professionnelles, etc. ;
  - La description des tâches effectuées, y compris les tâches récurrentes sous forme de mode opératoire illustré ;
  - Le résultat obtenu à l'issue de chaque tâche est contrôlé par un professionnel (prise en compte de la sécurité, moyens mobilisés, respect des consignes, précision, qualité de la production, relationnel, etc.) ;

Pour illustrer le descriptif de chaque compétence, le candidat peut, par exemple, utiliser des photos classées chronologiquement permettant ainsi de tracer les étapes clés de sa réalisation.

Ces compétences sont nécessairement mises en œuvre lors d'un ou plusieurs chantiers, à défaut dans un espace de travail reconstitué représentatif d'une situation réelle de chantier concernant :

- - La réalisation de relevés, de contrôles ou de positionnements d'ouvrages ;
  - L'entretien de réseaux ou d'ouvrages immergés ;
  - L'assemblage ou la découpe d'éléments métalliques.

### **Spécifiques à chaque compétence évaluée :**

Sur le site de formation ou le chantier mis à disposition, suivant des consignes communiquées et sur la base de documents fournis (plans, procédures, PPSPS, schémas, etc.), le candidat réalise pour les compétences listées les différentes opérations :

- **Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface**
  - Dans le cadre de travaux en lien avec la compétence visée, le scaphandrier fait la preuve de l'utilisation correcte de matériel de surface et de son entretien.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	6/46

- **Dégager un ouvrage immergé à l'aide d'un jet d'eau pulsée, d'un système d'aspiration à air ou à eau**
  - Le candidat décrit 3 situations de travail en lien avec le dégagement d'ouvrage immergé, tout en faisant la preuve de l'utilisation, d'un jet d'eau pulsée, d'un système d'aspiration à air, d'un système d'aspiration à eau,
  - Le candidat décrit une situation de travail en lien avec la réalisation d'une excavation suivant les consignes données.
  - Le candidat fait la preuve d'une analyse de risque en lien avec les situations de travail décrites et les moyens de prévention mis en œuvre lors des interventions.
  
- **Construire et réparer un ouvrage immergé en maçonnerie**
  - Le candidat décrit une situation de travail en milieu immergé dans laquelle il met en place un coffrage, des armatures, conformément aux consignes et plans d'exécution fournis,
  - Le candidat décrit une situation de travail de coulage de béton en milieu immergé,
  - Pour ces situations de travail, il précise les matériels utilisés et les contraintes liées au site, et fait la preuve d'une analyse de risque en lien avec les situations de travail décrites et les moyens de prévention mis en œuvre lors de ces interventions.
  
- **Démolir un ouvrage immergé en maçonnerie à l'aide d'un marteau piqueur**
  - Le candidat décrit une situation de travail en milieu immergé dans laquelle, il réalise la démolition d'un ouvrage de maçonnerie au moyen d'un marteau piqueur dans le respect des règles d'utilisation et des consignes données.
  - Il décrit les process mis en œuvre permettant de minimiser les nuisances environnementales et la sauvegarde des ouvrages existants à proximité,
  - Le candidat fait la preuve d'une analyse de risque en lien avec la situation de travail décrite et les moyens de prévention mis en œuvre lors de l'intervention.
  
- **Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de construction et d'entretien des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie depuis la surface**
  - Dans le cadre de travaux en lien avec la compétence visée, le scaphandrier fait la preuve du contrôle des matériels et de leur entretien (jet d'eau pulsée, système d'aspiration à air ou à eau, marteau piqueur, pompe à béton, etc.),
  
- **Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface**
  - Dans le cadre de travaux en lien avec la compétence visée, le scaphandrier fait la preuve du contrôle des matériels et de leur entretien (poste à souder, oxy-arc, etc.).
  
- **Pour l'ensemble des activités**
  - Le candidat joint à sa production l'avis après formation favorable de l'habilitation électrique B0, H0, H0V Exécutant (un exemplaire).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	7/46

**Précisions pour le candidat VAE :**

Seuls les candidats répondant aux articles R. 4461-27 et R. 4461-30 et suivants du Code du Travail et aux décrets et arrêté du 3 juin 2022 modifiant l'arrêté du 17 septembre 2020 du ministère du Travail peuvent prétendre à une VAE, sous réserve qu'il soit en possession d'un CAH mention A classe 2 en cours de validité et être à jour de la visite médicale hyperbare.

Le candidat VAE se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

Concernant le questionnement à partir de production(s) :

Les productions sont réalisées par le candidat en amont de la session d'examen au titre professionnel et issues de travaux réalisés en autonomie et contrôlés par un professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	8/46

### 3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<b>Effectuer les relevés et positionnements d'ouvrages immergés</b>					
Effectuer des reconnaissances, des relevés et des contrôles en milieu immergé	L'élément recherché est trouvé. L'état de l'ouvrage ou de l'élément est contrôlé en fonction de l'environnement et des conditions d'intervention. Les informations sont transmises de manière claire en temps réel et concordent avec l'observation in situ. La description et les cotes relevées sont exploitables et ils correspondent à la réalité.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Positionner un ouvrage immergé	Le point de référence est positionné conformément aux consignes. La planimétrie et l'altimétrie sont respectées. Les alignements et les pentes sont conformes au plan et aux consignes données. Le matériel de positionnement est utilisé selon les prescriptions du constructeur et les règles professionnelles.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface	Le matériel de surface est vérifié avant l'immersion du scaphandrier opérateur. Les ordres du COH sont respectés. La communication avec le surveillant respecte les protocoles. Le matériel de surface est correctement utilisé et entretenu. Les actions de l'aide-opérateur scaphandrier contribuent efficacement au travail et à la sécurité du scaphandrier opérateur. Les règles de sécurité sont mises en œuvre en surface.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	9/46

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<b>Construire et entretenir des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie</b>					
Dégager un ouvrage immergé à l'aide d'un jet d'eau pulsée, d'un système d'aspiration à air ou à eau	L'ouvrage ou la partie d'ouvrage, immergé est dégagé. Les dimensions de l'excavation sont conformes aux consignes et aux besoins. Le matériel est utilisé selon les prescriptions du fabricant. La position de travail est adaptée à l'intervention à réaliser. La liberté de mouvement est maintenue tout au long de la tâche. La liberté des équipements est maintenue tout au long de la tâche.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Lever et déplacer un élément en milieu immergé	La charge est évaluée. L'élingage est réalisé conformément. Les moyens de levage sont disposés parés à lever. Le gonflage des unités de levage est maîtrisé. L'ordre de levage est clairement donné. La position du professionnel est adaptée à sa sécurité et au contrôle de la remontée de l'élément. L'élément déplacé est mis en place à sa position de destination. La sécurité du professionnel est assurée tout au long de l'opération. La liberté des équipements est maintenue tout au long de la tâche.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Construire et réparer un ouvrage immergé en maçonnerie	Le plan d'exécution et le mode opératoire sont compris. Le coffrage et le ferrailage sont ancrés sous l'eau. Le positionnement des aciers est conforme à la norme. Le réglage géométrique du coffrage correspond au projet. Le béton est mis en œuvre sans se mélanger à l'eau du milieu de travail. Le matériel est utilisé selon les recommandations du constructeur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	10/46

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Démolir un ouvrage immergé en maçonnerie à l'aide d'un marteau piqueur	<p>Le fonctionnement des outils est vérifié.</p> <p>Le matériel de démolition est utilisé selon les recommandations du constructeur.</p> <p>La position du professionnel lui permet de travailler en sécurité.</p> <p>L'ouvrage ou la partie d'ouvrage est démolie.</p> <p>Les nuisances pour l'environnement du chantier sont maîtrisées.</p> <p>Les éléments et ouvrages à proximité du chantier sont préservés.</p> <p>Les EPI adaptés sont utilisés conformément aux tâches à effectuer.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de construction et d'entretien des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie depuis la surface	<p>Le matériel de surface est vérifié avant l'immersion du scaphandrier opérateur.</p> <p>Les ordres du surveillant de plongée sont respectés.</p> <p>La communication avec le surveillant de plongée respecte les protocoles.</p> <p>Le matériel de surface pour un chantier de maçonnerie sous-marine est correctement utilisé et entretenu.</p> <p>Les actions de l'aide-opérateur scaphandrier contribuent efficacement au travail et à la sécurité du scaphandrier opérateur.</p> <p>Les règles de sécurité sont mises en œuvre en surface.</p> <p>L'aide-opérateur scaphandrier en surface maîtrise les gestes conventionnels de commandement et de communication.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Assembler et démonter des ouvrages métalliques immergés</b>					
Lever et déplacer un élément en milieu immergé	<p>La charge est évaluée.</p> <p>L'élingage est réalisé conformément.</p> <p>Les moyens de levage sont disposés parés à lever.</p> <p>Le gonflage des unités de levage est maîtrisé.</p> <p>L'ordre de levage est clairement donné.</p> <p>La position du professionnel est adaptée à sa sécurité et au contrôle de la remontée de l'élément.</p> <p>L'élément déplacé est mis en place à sa position de destination.</p> <p>La sécurité du professionnel est assurée tout au long de l'opération.</p> <p>La liberté des équipements est maintenue tout au long de la tâche.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	11/46

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Assembler et démonter mécaniquement des éléments immergés	Le plan de montage est respecté. Les éléments sont positionnés et permettent l'assemblage. Le couple de serrage de la boulonnerie est respecté. Le mode opératoire et l'ordre de montage et de démontage sont respectés.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Découper des éléments métalliques immergés à l'aide d'un oxy-arc	Le matériel de découpage à l'oxy-arc est vérifié. Les événements, si nécessaires, sont positionnés de manière à évacuer les gaz. L'oxy-arc est utilisé selon les recommandations du constructeur. La position du professionnel lui permet de travailler en sécurité. Les ordres de mise en et hors tension sont transmis au surveillant de plongée. L'ouvrage ou la partie d'ouvrage est découpé. Les nuisances pour l'environnement du chantier sont maîtrisées. Les éléments et ouvrages à proximité du chantier sont préservés.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souder des éléments métalliques immergés	Le matériel de soudage est vérifié sous l'eau avant le démarrage des travaux. Les événements, si nécessaires, sont positionnés de manière à évacuer les gaz. Le scaphandrier opérateur ne se trouve pas entre la masse électrique et l'arc. Les ordres de mise en et hors tension sont transmis au surveillant de plongée. La soudure est homogène. La résistance mécanique de la soudure répond à son utilisation. L'intégrité du matériel est préservée.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	12/46

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface	<p>Le matériel de soudure est vérifié avant l'immersion du scaphandrier opérateur.</p> <p>Les ordres du COH sont respectés.</p> <p>La communication avec le surveillant de plongée respecte les protocoles.</p> <p>Le matériel de surface pour un chantier de soudure sous-marine est correctement utilisé et entretenu.</p> <p>Les actions de l'aide-opérateur scaphandrier contribuent efficacement au travail et à la sécurité du scaphandrier opérateur.</p> <p>Les règles de sécurité sont mises en œuvre en surface.</p> <p>L'aide-opérateur scaphandrier en surface maîtrise les gestes conventionnels de commandement et de communication.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<p><b>Obligations réglementaires le cas échéant :</b>  Être titulaire du CAH mention A classe 2 en cours de validité.  Être à jour de la visite médicale hyperbare.  Être détenteur de l'avis après formation favorable de l'habilitation électrique B0, H0, H0V Exécutant selon la norme NF C 18-510 (amendement 1).</p>					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	13/46

### 3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface
	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de construction et d'entretien des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie depuis la surface
	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface
Travailler et coopérer au sein d'un collectif	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface
	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de construction et d'entretien des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie depuis la surface
	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface
Respecter des règles et des procédures	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface
	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de construction et d'entretien des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie depuis la surface
	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface

## 4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre STP

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 05 h 20 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	14/46

#### **4.2. Protocole d'intervention du jury :**

Le jury est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle : 04 h 30 min.

Un membre de jury occupe la fonction de surveillant de plongée, il est en contact vidéo et audio permanent avec le candidat occupant la fonction de scaphandrier opérateur et en contact visuel et audio avec le candidat occupant la fonction d'aide-opérateur scaphandrier. Il observe le comportement professionnel des candidats. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves. Toutefois, en cas de danger, il peut neutraliser celles-ci, informer le responsable de la session d'examen et le consigner dans le procès-verbal de la session d'examen.

Le jury mène le questionnement à partir de productions : 00 h 30 min.

Après les évaluations il mène l'entretien final : 00 h 20 min, y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel (00 h 10 min).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

#### **4.3. Conditions particulières de composition du jury :**

Sans objet.

### **5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre**

Avant le démarrage de la session d'examen, le responsable de session vérifie que le candidat est en possession d'un CAH mention A classe 2 en cours de validité et qu'il est à jour de la visite médicale hyperbare.

Le centre organisateur met à disposition un Chef d'Opération Hyperbare pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle. Si la session ne comprend qu'un candidat, le centre organisateur met à disposition un aide-opérateur/plongeur de secours pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle. Ils sont les garants de la sécurité.

Un formateur scaphandrier ayant eu le candidat comme stagiaire peut tenir la fonction de Chef d'Opération Hyperbare. Un formateur scaphandrier ayant eu le candidat comme stagiaire peut tenir la fonction d'aide-opérateur/plongeur de secours. Le COH et l'aide-opérateur/plongeur de secours n'interviennent pas dans l'évaluation du candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	15/46



# REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Scaphandrier travaux publics

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	17/46



## CCP

### Effectuer les relevés et positionnements d'ouvrages immergés

**Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Effectuer des reconnaissances, des relevés et des contrôles en milieu immergé Positionner un ouvrage immergé Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface	01 h 15 min	La mise en situation professionnelle comprend trois phases. <u>Première phase d'une durée de 00 h 15 min</u> : le candidat occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier. À partir d'un dossier technique et de consignes, sous les directives du surveillant de plongée, il réalise les opérations de vérifications et d'entretien des matériels qui seront utilisés en deuxième phase. <u>Deuxième phase d'une durée de 00 h 30 min</u> : le candidat occupe la fonction de scaphandrier opérateur. À partir d'un dossier technique et de consignes, sous les directives du surveillant de plongée, le candidat effectue une reconnaissance d'un ou plusieurs ouvrages et le positionnement d'un point ou d'un ouvrage immergé. Il est assisté en surface par un aide-opérateur scaphandrier. <u>Troisième phase d'une durée de 00 h 30 min</u> : le candidat occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier. À partir d'un dossier technique et de consignes, sous les directives du surveillant de plongée, le candidat assiste depuis la surface le scaphandrier opérateur qui réalise la première phase de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	19/46

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface	00 h 15 min	Se référer au paragraphe "Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s)" du présent document page suivante.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	01 h 30 min	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Avant le démarrage de la session d'examen, le responsable de session vérifie que le candidat est en possession d'un CAH mention A classe 2 en cours de validité et qu'il est à jour de la visite médicale hyperbare.

La mise en situation professionnelle est proposée au candidat avant le questionnement à partir de production(s).

En phase 2, le candidat occupe la fonction de scaphandrier opérateur et, en phases 1 et 3, la fonction d'aide-opérateur scaphandrier.

Un membre du jury occupe la fonction de surveillant de plongée durant la phase 2, il est en liaison permanente (vidéo et son), avec le candidat occupant la fonction de scaphandrier opérateur.

À partir de la situation d'évaluation et des consignes proposées dans le dossier technique d'évaluation et de la nature du site, le surveillant de plongée donne les consignes au candidat pour la réalisation des tâches demandées.

L'évaluation des phases 2 et 3 commence lorsque le candidat est immergé à la profondeur du poste de travail.

#### Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Avant le questionnement à partir de production(s), le responsable de session remet au jury sous forme de dossier nominatif, l'ensemble des documents produits par le candidat.

Le jury questionne le candidat sur la base de ses productions techniques.

Les productions réalisées sont issues :

De travaux réalisés en formation ou en entreprise, en s'appuyant sur **les règles spécifiques à chaque compétence évaluée**. Les dossiers traités sont d'un niveau de complexité équivalent, les productions doivent permettre de mettre en évidence la maîtrise des compétences par le candidat. Elles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	20/46

doivent obligatoirement répondre au cahier des charges décrit ci-après. La conformité des dossiers vis-à-vis du cahier des charges est vérifiée par une personne compétente désignée par le responsable de session.

Le responsable de session **nomme un accompagnateur** qui peut être un formateur qui a été chargé de la formation ou de l'accompagnement du candidat. Il a pour mission d'assister le candidat dans la rédaction et la présentation des documents explicatifs composant le dossier support.

### **Règles de rédaction du dossier support :**

Le dossier, dans un des deux formats A4 ou A3, est remis au responsable de session. Il est constitué :

- d'une page de garde mentionnant le nom, le prénom et la date ;
- d'un sommaire ;
- deux à trois pages recto descriptives par compétences, hors annexes.

Le dossier est fourni sur support papier et numérique.

### **Rétro-planning des livrables à remettre au responsable de session par le candidat :**

- Au moins **cinq jours ouvrés** avant la session d'examen, son dossier sur support papier et numérique.

### **Règles communes à chaque compétence évaluée :**

- Le dossier remis par le candidat décrit à minima pour chaque compétence :
  - L'objet de la mission ;
  - La description des contextes professionnels ;
  - Les conditions de mise en œuvre ;
  - Les moyens mis à disposition, les consignes écrites ou orales, la méthode employée, les matériels mobilisés, relations professionnelles, etc.) ;
  - La description des tâches effectuées, y compris les tâches récurrentes sous forme de mode opératoire illustré ;
  - Le résultat obtenu à l'issue de chaque tâche est contrôlé par un professionnel (prise en compte de la sécurité, moyens mobilisés, respect des consignes, précision, qualité de la production, relationnel, etc.).

Pour illustrer le descriptif de chaque compétence, le candidat peut, par exemple, utiliser des photos classées chronologiquement permettant ainsi de tracer les étapes clés de sa réalisation.

Ces compétences sont nécessairement mises en œuvre lors d'un ou plusieurs chantiers, à défaut dans un espace de travail reconstitué représentatif d'une situation réelle de chantier concernant :

- - La réalisation de relevés, de contrôles ou de positionnement d'ouvrages.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	21/46

### **Spécifiques à chaque compétence évaluée :**

Sur le site de formation ou le chantier mis à disposition, suivant des consignes communiquées et sur la base de documents fournis (plans, procédures, PPSPS, schémas, etc.), le candidat réalise pour les compétences listées les différentes opérations :

- **Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface**
  - Dans le cadre de travaux en lien avec la compétence visée, le scaphandrier fait la preuve de l'utilisation correcte de matériel de surface et de son entretien.
  
- **Pour l'activité**
  - Le candidat joint à sa production l'avis après formation favorable de l'habilitation électrique B0, H0, H0V Exécutant.

### **Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Effectuer les relevés et positionnements d'ouvrages immergés**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle : 01 h 15 min.

Un membre de jury occupe la fonction de surveillant de plongée, il est en contact vidéo et audio permanent avec le candidat occupant la fonction de scaphandrier opérateur et en contact visuel et audio avec le candidat occupant la fonction d'aide-opérateur scaphandrier. Il observe le comportement professionnel des candidats. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves. Toutefois, en cas de danger, il peut neutraliser à celles-ci, informer le responsable de la session d'examen et le consigner dans le procès-verbal de la session d'examen.

Le jury mène le questionnement à partir de productions : 00 h 15 min.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	22/46

### **Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Avant le démarrage de la session d'examen, le responsable de session vérifie que le candidat est en possession d'un CAH mention A classe 2 en cours de validité et qu'il est à jour de la visite médicale hyperbare.

Le centre organisateur met à disposition un Chef d'Opération Hyperbare pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle. Si la session ne comprend qu'un candidat, le centre organisateur met à disposition un aide-opérateur/plongeur de secours pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle. Ils sont les garants de la sécurité.

Un formateur scaphandrier ayant eu le candidat comme stagiaire peut tenir la fonction de Chef d'Opération Hyperbare. Un formateur scaphandrier ayant eu le candidat comme stagiaire peut tenir la fonction d'aide-opérateur/plongeur de secours. Le COH et l'aide-opérateur/plongeur de secours n'interviennent pas dans l'évaluation du candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	23/46



## CCP

### Construire et entretenir des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie

**Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Lever et déplacer un élément en milieu immergé Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de construction et d'entretien des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie depuis la surface	01 h 15 min	La mise en situation professionnelle comprend trois phases. <u>Première phase d'une durée de 00 h 15 min</u> : le candidat occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier. À partir d'un dossier technique et de consignes, sous les directives du surveillant de plongée, il réalise les opérations de vérifications et d'entretien des matériels qui seront utilisés en deuxième phase. <u>Deuxième phase d'une durée de 00 h 30 min</u> : le candidat occupe la fonction de scaphandrier opérateur. À partir d'un dossier technique et de consignes, sous les directives du surveillant de plongée, le candidat procède à des travaux de levage et de déplacement d'un ouvrage ou d'une partie d'ouvrage. Il est assisté en surface par un aide-opérateur scaphandrier. <u>Troisième phase d'une durée de 00 h 30 min</u> : le candidat occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier. À partir d'un dossier technique et de consignes, sous les directives du surveillant de plongée, le candidat assiste depuis la surface le scaphandrier opérateur qui réalise la première phase de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	25/46

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Dégager un ouvrage immergé à l'aide d'un jet d'eau pulsée, d'un système d'aspiration à air ou à eau Construire et réparer un ouvrage immergé en maçonnerie Démolir un ouvrage immergé en maçonnerie à l'aide d'un marteau piqueur Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de construction et d'entretien des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie depuis la surface	00 h 20 min	Se référer au paragraphe "Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s)" du présent document page suivante.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 35 min	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Avant le démarrage de la session d'examen, le responsable de session vérifie que le candidat est en possession d'un CAH mention A classe 2 en cours de validité et qu'il est à jour de la visite médicale hyperbare.

La mise en situation professionnelle est proposée au candidat avant le questionnement à partir de production(s).

En phase 2, le candidat occupe la fonction de scaphandrier opérateur et, en phases 1 et 3, la fonction d'aide-opérateur scaphandrier.

Un membre du jury occupe la fonction de surveillant de plongée durant la phase 2, il est en liaison permanente (vidéo et son), avec le candidat occupant la fonction de scaphandrier opérateur.

À partir de la situation d'évaluation et des consignes proposées dans le dossier technique d'évaluation et de la nature du site, le surveillant de plongée donne les consignes au candidat pour la réalisation des tâches demandées.

L'évaluation des phases 2 et 3 commence lorsque le candidat est immergé à la profondeur du poste de travail.

#### Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Avant le questionnement à partir de production(s), le responsable de session remet au jury sous forme de dossier nominatif, l'ensemble des documents produits par le candidat.

Le jury questionne le candidat sur la base de ses productions techniques.

Les productions réalisées sont issues :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	26/46

De travaux réalisés en formation ou en entreprise, en s'appuyant sur **les règles spécifiques à chaque compétence évaluée**. Les dossiers traités sont d'un niveau de complexité équivalent, les productions doivent permettre de mettre en évidence la maîtrise des compétences par le candidat. Elles doivent obligatoirement répondre au cahier des charges décrit ci-après. La conformité des dossiers vis-à-vis du cahier des charges est vérifiée par une personne compétente désignée par le responsable de session.

Le responsable de session **nomme un accompagnateur** qui peut être un formateur qui a été chargé de la formation ou de l'accompagnement du candidat. Il a pour mission d'assister le candidat dans la rédaction et la présentation des documents explicatifs composant le dossier support.

### **Règles de rédaction du dossier support :**

Le dossier, dans un des deux formats A4 ou A3, est remis au responsable de session. Il est constitué :

- d'une page de garde mentionnant le nom, le prénom et la date ;
- d'un sommaire ;
- deux à trois pages recto descriptives par compétences, hors annexes.

Le dossier est fourni sur support papier et numérique.

### **Rétro-planning des livrables à remettre au responsable de session par le candidat :**

- Au moins **cinq jours ouvrés** avant la session d'examen, son dossier sur support papier et numérique.

### **Règles communes à chaque compétence évaluée :**

- Le dossier remis par le candidat décrit à minima pour chaque compétence :
  - L'objet de la mission ;
  - La description des contextes professionnels ;
  - Les conditions de mise en œuvre ;
  - Les moyens mis à disposition, les consignes écrites ou orales, la méthode employée, les matériels mobilisés, relations professionnelles, etc.;
  - La description des tâches effectuées, y compris les tâches récurrentes sous forme de mode opératoire illustré ;
  - Le résultat obtenu à l'issue de chaque tâche est contrôlé par un professionnel (prise en compte de la sécurité, moyens mobilisés, respect des consignes, précision, qualité de la production, relationnel, etc.) ;

Pour illustrer le descriptif de chaque compétence, le candidat peut, par exemple, utiliser des photos classées chronologiquement permettant ainsi de tracer les étapes clés de sa réalisation.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	27/46

Ces compétences sont nécessairement mises en œuvre lors d'un ou plusieurs chantiers, à défaut dans un espace de travail reconstitué représentatif d'une situation réelle de chantier concernant :

- - L'entretien de réseaux ou d'ouvrages immergés.

### **Spécifiques à chaque compétence évaluée :**

Sur le site de formation ou le chantier mis à disposition, suivant des consignes communiquées et sur la base de documents fournis (plans, procédures, PPSPS, schémas, etc.), le candidat réalise pour les compétences listées les différentes opérations :

- **Dégager un ouvrage immergé à l'aide d'un jet d'eau pulsée, d'un système d'aspiration à air ou à eau**
  - Le candidat décrit trois situations de travail en lien avec le dégagement d'un ouvrage immergé, tout en faisant la preuve de l'utilisation, d'un jet d'eau pulsée, d'un système d'aspiration à air, d'un système d'aspiration à eau,
  - Le candidat décrit une situation de travail en lien avec la réalisation d'une excavation suivant les consignes données.
  - Le candidat fait la preuve, d'une analyse de risque en lien avec les situations de travail décrites, et les moyens de prévention mis en œuvre lors des interventions.
- **Construire et réparer un ouvrage immergé en maçonnerie**
  - Le candidat décrit une situation de travail en milieu immergé dans laquelle il met en place un coffrage, des armatures, conformément aux consignes et plans d'exécution fournis,
  - Le candidat décrit une situation de travail de coulage de béton en milieu immergé,
  - Pour ces situations de travail il précise les matériels utilisés et les contraintes liées au site, et fait la preuve d'une analyse de risque en lien avec les situations de travail décrites et les moyens de prévention mis en œuvre lors de ces interventions.
- **Démolir un ouvrage immergé en maçonnerie à l'aide d'un marteau piqueur**
  - Le candidat décrit une situation de travail en milieu immergé dans laquelle, il réalise la démolition d'un ouvrage de maçonnerie au moyen d'un marteau piqueur dans le respect des règles d'utilisation et des consignes données.
  - Il décrit les process mis en œuvre permettant de minimiser les nuisances environnementales et la sauvegarde des ouvrages existants à proximité,
  - Le candidat fait la preuve d'une analyse de risque en lien avec la situation de travail décrite et les moyens de prévention mis en œuvre lors de l'intervention.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	28/46

- **Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de construction et d'entretien des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie depuis la surface**
  - Dans le cadre de travaux en lien avec la compétence visée, le scaphandrier fait la preuve du contrôle des matériels et de leur entretien (jet d'eau pulsée, système d'aspiration à air ou à eau, marteau piqueur, pompe à béton, etc.).
- **Pour l'activité**
  - Le candidat joint à sa production l'avis après formation favorable de l'habilitation électrique B0, H0, H0V Exécutant.

### **Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Construire et entretenir des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 35 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle : 01 h 15 min.

Un membre de jury occupe la fonction de surveillant de plongée, il est en contact vidéo et audio permanent avec le candidat occupant la fonction de scaphandrier opérateur et en contact visuel et audio avec le candidat occupant la fonction d'aide-opérateur scaphandrier. Il observe le comportement professionnel des candidats. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves. Toutefois, en cas de danger, il peut neutraliser à celles-ci, informer le responsable de la session d'examen et le consigner dans le procès-verbal de la session d'examen.

Le jury mène le questionnement à partir de productions : 00 h 20 min.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	29/46

### **Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Avant le démarrage de la session d'examen, le responsable de session vérifie que le candidat est en possession d'un CAH mention A classe 2 en cours de validité et qu'il est à jour de la visite médicale hyperbare.

Le centre organisateur met à disposition un Chef d'Opération Hyperbare pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle. Si la session ne comprend qu'un candidat, le centre organisateur met à disposition un aide-opérateur/plongeur de secours pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle. Ils sont les garants de la sécurité.

Un formateur scaphandrier ayant eu le candidat comme stagiaire peut tenir la fonction de Chef d'Opération Hyperbare. Un formateur scaphandrier ayant eu le candidat comme stagiaire peut tenir la fonction d'aide-opérateur/plongeur de secours. Le COH et l'aide-opérateur/plongeur de secours n'interviennent pas dans l'évaluation du candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	30/46

## CCP

### Assembler et démonter des ouvrages métalliques immergés

**Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Lever et déplacer un élément en milieu immergé Assembler et démonter mécaniquement des éléments immergés Découper des éléments métalliques immergés à l'aide d'un oxy-arc Souder des éléments métalliques immergés Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface	03 h 15 min	La mise en situation professionnelle comprend trois phases. <u>Première phase d'une durée de 00 h 15 min</u> : le candidat occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier. À partir d'un dossier technique et de consignes, sous les directives du surveillant de plongée, il réalise les opérations de vérifications et d'entretien des matériels qui seront utilisés en deuxième phase. <u>Deuxième phase d'une durée de 01 h 30 min</u> : le candidat occupe la fonction de scaphandrier opérateur. À partir d'un dossier technique et de consignes, sous les directives du surveillant de plongée, le candidat procède à des travaux de levage, d'assemblage, de soudure et de découpage d'un ouvrage ou d'une partie d'ouvrage métallique. Il est assisté en surface par un aide-opérateur scaphandrier. <u>Troisième phase d'une durée de 01 h 30 min</u> : le candidat occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier. À partir d'un dossier technique et de consignes, sous les directives du surveillant de plongée, le candidat assiste depuis la surface le scaphandrier opérateur qui réalise la première phase de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	31/46

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface	00 h 15 min	Se référer au paragraphe "Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s)" du présent document page suivante.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 30 min	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Avant le démarrage de la session d'examen, le responsable de session vérifie que le candidat est en possession d'un CAH mention A classe 2 en cours de validité et qu'il est à jour de la visite médicale hyperbare.

La mise en situation professionnelle est proposée au candidat avant le questionnement à partir de production(s).

En phase 2, le candidat occupe la fonction de scaphandrier opérateur et, en phases 1 et 3, la fonction d'aide-opérateur scaphandrier.

Un membre du jury occupe la fonction de surveillant de plongée durant la phase 2, il est en liaison permanente (vidéo et son), avec le candidat occupant la fonction de scaphandrier opérateur.

À partir de la situation d'évaluation et des consignes proposées dans le dossier technique d'évaluation et de la nature du site, le surveillant de plongée donne les consignes au candidat pour la réalisation des tâches demandées.

L'évaluation des phases 2 et 3 commence lorsque le candidat est immergé à la profondeur du poste de travail.

#### Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Avant le questionnement à partir de production(s), le responsable de session remet au jury sous forme de dossier nominatif, l'ensemble des documents produits par le candidat.

Le jury questionne le candidat sur la base de ses productions techniques.

Les productions réalisées sont issues :

De travaux réalisés en formation ou en entreprise, en s'appuyant sur **les règles spécifiques à chaque compétence évaluée**. Les dossiers traités sont d'un niveau de complexité équivalent, les productions doivent permettre de mettre en évidence la maîtrise des compétences par le candidat. Elles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	32/46

doivent obligatoirement répondre au cahier des charges décrit ci-après. La conformité des dossiers vis-à-vis du cahier des charges est vérifiée par une personne compétente désignée par le responsable de session.

Le responsable de session **nomme un accompagnateur** qui peut être un formateur qui a été chargé de la formation ou de l'accompagnement du candidat. Il a pour mission d'assister le candidat dans la rédaction et la présentation des documents explicatifs composant le dossier support.

### **Règles de rédaction du dossier support :**

Le dossier, dans un des deux formats A4 ou A3, est remis au responsable de session. Il est constitué :

- d'une page de garde mentionnant le nom, le prénom et la date ;
- d'un sommaire ;
- deux à trois pages recto descriptives par compétences, hors annexes.

Le dossier est fourni sur support papier et numérique.

### **Rétro-planning des livrables à remettre au responsable de session par le candidat :**

- Au moins **cinq jours ouvrés** avant la session d'examen, son dossier sur support papier et numérique.

### **Règles communes à chaque compétence évaluée :**

- Le dossier remis par le candidat décrit à minima pour chaque compétence :
  - L'objet de la mission ;
  - La description des contextes professionnels ;
  - Les conditions de mise en œuvre ;
  - Les moyens mis à disposition, les consignes écrites ou orales, la méthode employée, les matériels mobilisés, relations professionnelles, etc ;
  - La description des tâches effectuées, y compris les tâches récurrentes sous forme de mode opératoire illustré ;
  - Le résultat obtenu à l'issue de chaque tâche est contrôlé par un professionnel (prise en compte de la sécurité, moyens mobilisés, respect des consignes, précision, qualité de la production, relationnel, etc.) ;

Pour illustrer le descriptif de chaque compétence, le candidat peut, par exemple, utiliser des photos classées chronologiquement permettant ainsi de tracer les étapes clés de sa réalisation.

Ces compétences sont nécessairement mises en œuvre lors d'un ou plusieurs chantiers, à défaut dans un espace de travail reconstitué représentatif d'une situation réelle de chantier concernant :

- 

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	33/46

- L'assemblage ou la découpe d'éléments métalliques.

### **Spécifiques à chaque compétence évaluée :**

Sur le site de formation ou le chantier mis à disposition, suivant des consignes communiquées et sur la base de documents fournis (plans, procédures, PPSPS, schémas, etc.), le candidat réalise pour les compétences listées les différentes opérations :

- **Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface**
  - Dans le cadre de travaux en lien avec la compétence visée, le scaphandrier fait la preuve du contrôle des matériels et de leur entretien (poste à souder, oxy-arc, etc.).
- **Pour l'activité**
  - Le candidat joint à sa production l'avis après formation favorable de l'habilitation électrique B0, H0, H0V Exécutant.

### **Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Assembler et démonter des ouvrages métalliques immergés**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle : 03 h 15 min.

Un membre de jury occupe la fonction de surveillant de plongée, il est en contact vidéo et audio permanent avec le candidat occupant la fonction de scaphandrier opérateur et en contact visuel et audio avec le candidat occupant la fonction d'aide-opérateur scaphandrier. Il observe le comportement professionnel des candidats. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves. Toutefois, en cas de danger, il peut neutraliser à celles-ci, informer le responsable de la session d'examen et le consigner dans le procès-verbal de la session d'examen.

Le jury mène le questionnement à partir de productions : 00 h 15 min.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	34/46

Conditions particulières de composition du jury :  
Sans objet.

**Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Avant le démarrage de la session d'examen, le responsable de session vérifie que le candidat est en possession d'un CAH mention A classe 2 en cours de validité et qu'il est à jour de la visite médicale hyperbare.

Le centre organisateur met à disposition un Chef d'Opération Hyperbare pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle. Si la session ne comprend qu'un candidat, le centre organisateur met à disposition un aide-opérateur/plongeur de secours pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle. Ils sont les garants de la sécurité.

Un formateur scaphandrier ayant eu le candidat comme stagiaire peut tenir la fonction de Chef d'Opération Hyperbare. Un formateur scaphandrier ayant eu le candidat comme stagiaire peut tenir la fonction d'aide-opérateur/plongeur de secours. Le COH et l'aide-opérateur/plongeur de secours n'interviennent pas dans l'évaluation du candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	35/46



## Annexe 1

### Plateau technique d'évaluation

### Scaphandrier travaux publics

#### Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Caractéristiques du site de plongée : - Visibilité du candidat comprise entre 20 cm et 1 mètre. Si nécessaire, utiliser un moyen opacifiant.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Site dont les conditions d'intervention répondent aux prescriptions de l'arrêté du 14 mai 2019 relatif aux travaux subaquatiques effectués en milieu hyperbare (mention A) et à l'arrêté du 3 juin 2022 modifiant l'arrêté du 17 septembre 2020.
Questionnement à partir de productions	Un local pouvant accueillir trois personnes, équipé d'une table et de chaises et des éléments nécessaires à la présentation (connexion internet, vidéo-projecteur connecté à un ordinateur, tableau blanc, etc.).	Cette salle équipée aux normes de sécurité et garantissant la confidentialité des échanges peut être la même que celle utilisée pour l'entretien final.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Une salle garantissant la confidentialité des échanges, elle est équipée de tables et de chaises en quantité suffisante.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges. Cette salle peut-être la même que celle utilisé pour le questionnement à partir de productions.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	37/46

### Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Pièces métalliques pour la construction d'éléments mécano-soudés : tiges filetées de différents diamètres, plaques métalliques, équerres, cornières, fers plats, poutre métallique type IPN 400 longueur un mètre ou équivalent ; Boulonnerie (écrous, boulons, rondelles), de différents diamètres ; Chevilles chimiques et produits de scellements marins ; 10 Baguettes de soudage ; 10 Baguettes de découpage.	1	Mise en situation professionnelle.
	1	Manuel de sécurité hyperbare ; Fiche de sécurité ; Fiche de poste du personnel encadrant (COH, plongeur de secours, surveillant de plongée) et candidats ; Procédures de secours ; Notices techniques des pinces à souder et à découper et du groupe de soudage.	12	A disposition dans la salle du jury.
	1	Une surface immergée d'une profondeur de travail comprise entre trois et sept mètres approximativement, comprenant deux espaces contigus : - Un espace horizontal d'environ 100 m <sup>2</sup> où seront positionnés des éléments ou ouvrages pour la première partie de la mise en situation professionnelle ; reconnaissance et positionnement. - Un espace vertical d'environ 5 m <sup>2</sup> (un quai ou un bajoyer) pouvant accueillir la préparation pour la mise en œuvre de la partie levage, assemblage, soudure, découpage de la mise en situation professionnelle.	12	Le centre organisateur transmet au jury le plan des deux zones.
Machines	1	Équipement de production de mélange respiratoire ;	12	Mise en situation professionnelle et entretien technique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	38/46

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		Jet d'eau pulsée ; Système d'aspiration à air ou à eau ; Compresseur avec tuyaux pour production d'air comprimé ; Groupe électrogène avec câble électrique.		
Outils / Outillages	1	Jeu de serre-joints et presses ; Jeu de clés plates ; Jeu de clés à pipe ; Caisse à outils de mécanicien (tournevis, pinces, marteau, etc.).	12	Mise en situation professionnelle.
	1	Groupe de soudage ; Pinces à souder et à découper (Oxy-arc) y compris bouteille oxygène et accessoires ; Cordages ; Ensemble d'unités de relevage : parachutes, chameaux ; Jeu d'élingues, de sangles, appareils de levage pour utilisation en milieu immergé.	12	Mise en situation professionnelle et entretien technique.
Équipements	1	Moyen de communication visuelle et auditive entre le scaphandrier opérateur en plongée et l'équipe en surface.	12	Mise en situation professionnelle.
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Compresseur HP et BP et contrôle des gaz respiratoires ; Tableau des gaz respiratoires ; Système de communication permanente avec le scaphandrier opérateur ; Civière ; Oxygénothérapie ; Aspirateur de mucosité ; Défibrillateur ;	12	Mise en situation professionnelle et entretien technique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	39/46

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		Moyens de mise à l'eau et de sortie de l'eau, personne animée ou inanimée ; Communication extérieure avec le numéro du service médical spécialisé hyperbare ; Plan d'urgence et de secours.		
	2	Combinaison adaptée aux conditions du milieu : température, agressivité ; Alimentation de secours en gaz respirable correspondant à la profondeur du plateau technique ; Narguilé avec communication et pneumomètre ; Casque de plongée équipé de vannes d'alimentation et de secours ; Matériel de plongée : palmes, poignard, bottes, gants, lests.	12	Un pour le scaphandrier opérateur et un pour le plongeur de secours.
	1	Gilet de flottabilité ; Gants de manutention ; Casque de chantier ; Gilet réfléchissant.	1	Mise en situation professionnelle et entretien technique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	40/46

## ANNEXE 2

### CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Scaphandrier travaux publics est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

<b>Scaphandrier travaux publics Arrêté du 17/09/2020</b>		<b>Scaphandrier travaux publics Arrêté du 02/12/2025</b>	
CCP	Effectuer les relevés et positionnements d'ouvrages immergés	CCP	Effectuer les relevés et positionnements d'ouvrages immergés
CCP	Construire et entretenir des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie	CCP	Construire et entretenir des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie
CCP	Assembler et démonter des ouvrages métalliques immergés	CCP	Assembler et démonter des ouvrages métalliques immergés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	41/46



## ANNEXE 3

### GLOSSAIRE DU REFERENTIEL D'EVALUATION (RE)

#### Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

#### Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

#### Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

#### Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	43/46

### **Questionnaire professionnel**

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

### **Questionnement à partir de production(s)**

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	03	11/12/2025	06/11/2025	44/46

**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

